



vosre service public local

La rentrée scolaire ▶ P. 14



en actions

Commémoration de la mort d'Allende ▶ P. 22

en débat

La réforme des collectivités territoriales ▶ P. 20

découvertes

Les ouvertures de saison ▶ P. 29

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 146 - septembre 2013



Réseau de bus

Des lignes en pleine extension

pages 7 à 12

L'enlèvement des voitures ventouses

En matière de stationnement, il est un point qui agace les riverains : le stationnement illicite des voitures ventouse. Par voiture ventouse il faut entendre les voitures épave (véhicule n'étant plus en état de rouler) et les véhicules en stationnement abusif (véhicule stationné de manière ininterrompue en un même emplacement pendant plus de 7 jours). Pour lutter contre ce fléau, la chasse aux voitures ventouse est assurée régulièrement par le service municipal de la Tranquillité publique, la Police nationale lui ayant confié le pouvoir d'enlèvement des véhicules

en infraction sous couvert de son autorisation. Les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont donc agréés par le Procureur de la République et assermentés par le tribunal d'instance pour constater l'infraction et lancer une procédure d'enlèvement si le véhicule est stationné sur une voie ou un parking ouverts à la circulation. Chaque année près de 150 voitures ventouse font ainsi l'objet d'un enlèvement. Rappelons que c'est au propriétaire d'un véhicule épave de faire procéder à l'enlèvement de son véhicule. En cas d'enlèvement par les forces de l'ordre, il est passible d'amende(s) pour stationnement abusif auxquels s'ajouteront les frais d'enlèvement et les frais journaliers de fourrière ainsi qu'une amende éventuelle pour défaut d'assurance du véhicule. ●

Les Chevillais constatant un véhicule ventouse peuvent en informer le service Tranquillité de préférence par mail (tranquillitepublique@ville-chevilly-larue.fr) ou sinon par téléphone au 01 45 60 18 69.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°146

Directeur de la publication :

Christian Hervy.

Directrice de la

communication :

Patricia Durand.

Rédactrice en chef :

Géraldine Kornblum.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier,

Florence Bédouet,

Marc Ellenberger,

Antoine Ginekis,

Léa Goutmann-Becker,

William Le Bellec, Mira,

Michaël Narradon,

Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit

Conception : Anatome.

Mise en page : Spirale's

Photogravure

et impression :

imprimerie Grenier.

Direction de la

Communication de la ville

de Chevilly-Larue,

100, avenue du Général

de Gaulle,

94 550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

E-mail :

[communication@ville-](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

[chevilly-larue.fr](mailto:communication@ville-chevilly-larue.fr)

Mairie de Chevilly-Larue

88, avenue du Général

de Gaulle

94 669 Chevilly-Larue Cedex

Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Restructuration
du réseau de bus

14-15 Votre service public local

- Rentrée scolaire :
en route pour la réussite !

16-17 Près de chez vous

- Quartier Sorbiers : une
réhabilitation bien engagée
- Rencontres de quartier
- Place De Lattre de Tassigny :
deux nouveaux commerces
- Cœur de ville : un nouveau
relais-mairie en construction

18-19 Acteur

- Vladimir Chavez,
Compañero de Salvador Allende

20-21 En débat

- Affirmation des
métropoles : vers une
recentralisation
du pouvoir ?

22-25 En actions

- Commémorations
du 40^e anniversaire de la mort
du président Salvador Allende
- Jobs et chantiers d'été :
une expérience enrichissante
- Activités d'été :
deux mois de bonheur !
- L'activité du Conseil
général : un ordinateur
pour tous les collégiens

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes

Culture

- Théâtre André Malraux :
ouverture de saison
- Les rentrées du conservatoire
- Maison du Conte :
cinq d'un coup !
- Journées du patrimoine :
à la découverte des richesses
locales ...

Livres et vous

- Bulles de rentrée
Mémoire
- 3 octobre 1943 :
bombardement de la centrale
électrique de Chevilly-Larue
(1^{ère} partie)

32-33 Sports

- Forum des sports :
c'est la rentrée des sports
- Les jeunes basketteurs
ont leur école

34-35 Vie pratique



Le point de vue du maire



L'Assemblée nationale a adopté en première lecture un projet de loi créant une « Métropole du Grand Paris », après que la majorité du Sénat ait refusé le premier projet du Gouvernement. Ce texte nouveau, amendé par le Gouvernement tout seul puisque toutes les propositions des parlementaires ont été rejetées, viendra début octobre en deuxième lecture au Sénat, pour être – peut-être – adopté d'ici la

fin de l'année.

Ce projet est une nouvelle attaque contre les libertés locales et remet en cause la décentralisation opérée en 1982 au bénéfice des communes, des départements et des régions, alors même que l'action de ces collectivités territoriales a prouvé son efficacité pour gérer l'urbanisme, les collèges, les lycées, et bien d'autres domaines de la vie quotidienne au plus près des citoyens et des réalités du terrain.

S'il est adopté en l'état, la commune, base de notre République, y perdra l'essentiel de ses pouvoirs en matière d'aménagement du territoire local, de développement économique, d'urbanisme, de logement, d'insertion dans l'emploi, de prévention de la délinquance, de gestion des réseaux de chaleur et d'action en matière énergétique, notamment. Et ceci au profit d'une bureaucratie tentaculaire. **Quel recul démocratique !**

Rien n'étant précisé sur les ressources financières réelles de cette métropole, il faut prendre très au sérieux la proposition de députés proches du Gouvernement visant à confisquer les ressources économiques des communes et des intercommunalités existantes, ces dernières étant dissoutes au profit de « conférences territoriales » géantes d'au moins 300 000 habitants, consultatives, donc sans pouvoir et sans budget propres.

Les maires ne seront plus consultés qu'une ou

deux fois par an sur les grandes orientations de la gestion d'un territoire de plus de 6 millions d'habitants ! Par contre, le patronat sera invité officiellement à participer à la définition du projet de la métropole, tandis qu'est consacré l'affaiblissement des élus du suffrage universel et que les citoyens seront tenus à l'écart de tous les processus de décision. La droite n'a pas manqué d'applaudir, en disant en marge des débats « qu'elle n'en espérait pas tant » !

Ce projet doit être retiré. Nul ne nie que certains problèmes comme les transports et les déplacements ont besoin d'être traités à une échelle métropolitaine : c'est ce que permet dans ce domaine la création de la Société du Grand Paris pour le métro express. Mais s'attaquer aux pouvoirs locaux, c'est s'attaquer au service public, à la démocratie de proximité, aux dynamiques locales, à la possibilité de répondre efficacement aux besoins des habitants

Je soutiens donc la motion des élus de la petite couronne réunis au sein du syndicat d'étude « Paris Métropole » visant à ce que l'action métropolitaine soit conduite par **une instance de coopération réunissant à une même table la Ville de Paris, la région Île-de-France, les départements de la petite couronne et les communes** pour travailler ensemble au mieux-vivre dans la première région d'Europe. Cette forme de coopération a déjà amplement fait ses preuves au niveau local, et elle permet la mutualisation efficace des moyens, ainsi que le contrôle démocratique des assemblées.

En tout état de cause, quel que soit le projet adopté par le Parlement, son entrée en vigueur doit être subordonnée à un référendum. Les citoyens doivent avoir le dernier mot. ●

Avec mon sincère dévouement,
Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

C. Hervy

C. Hervy

Cette métropole du Grand Paris, nous n'en voulons pas !



Les sorties des familles

Une journée d'été les pieds dans l'eau ... voici le programme qui était proposé aux 469 Chevillais qui ont participé cette année aux sorties des familles. Le bain de soleil sur la plage de Dieppe (notre photo), lors du premier départ début juillet, aura été assurément délicieux. Les trois autres sorties auront conduit les vacanciers d'une journée à Étretat, Cabourg et Villers-sur-Mer.



Les arts plastiques s'exposent à l'Arepa

Les résidents de la maison de retraite Arepa de Chevilly-Larue n'étaient pas peu fiers de présenter leurs dessins réalisés suite à leur participation à plusieurs ateliers d'arts plastiques. Ces ateliers, animés par un professeur d'arts plastiques, leur ont permis de se familiariser avec les différents mouvements de peinture.



Barbecue partagé à la MPT

Durant l'été les Chevillais étaient invités à participer aux barbecues partagés organisés par la Maison pour tous. Au menu : brochettes, rires et bonne humeur. Vivement l'été prochain !



Les commémorations de l'été

Les élus de la Municipalité et des représentants de la communauté israélite, accompagnés de Chevillais, se sont recueillis, le 17 juillet dernier, pour honorer la mémoire des 13 152 juifs arrêtés et déportés lors de la Rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942 ❶. Le 13 août, les élus ont également rendu hommage aux Chevillais François Sautet et Georges Margueriteau, respectivement âgés de 33 et 22 ans, fusillés par les Allemands le 11 août 1942 au Mont Valérien ❷. La cérémonie de recueillement a eu lieu en présence d'André Sautet, le fils de François Sautet. Enfin, le 24 août, la Municipalité et les représentants du Comité d'entente des anciens combattants ont célébré la Libération de Paris en se réunissant devant les stèles du Maréchal Leclerc et du Père Mazurié ainsi que devant le monument aux morts ❸. « En ces heures difficiles, je pense tout particulièrement à l'âpre combat que mènent les démocrates égyptiens contre l'obscurantisme » a déclaré à cette occasion Christian Hervy, le Maire, après avoir rendu hommage aux Chevillais tombés le 24 août 1944.



Un été de fêtes

Cet été les Chevillais n'auront pas manqué une occasion de se déhancher sur la piste de danse ! Que ce soit au bal des pompiers le 13 juillet ou le 24 août au bal de la Libération de Paris, petits et grands auront savouré en musique un sympathique moment de convivialité.



Les 21 et 22 septembre Marché campagnard et casse-croûte gastronomique

À Chevilly-Larue, la gastronomie est un art qui se partage ! Avis aux amateurs des plaisirs de la table, le week-end du 21 et 22 septembre sera on ne peut plus goûteux. En premier lieu, c'est à cette date que se tiendra le traditionnel marché campagnard. Tandis que la ville prendra des airs de terroir, cinquante producteurs sauront sans nul doute faire apprécier leurs spécialités culinaires diverses et variées. La journée du samedi sera d'autant plus gustative que ce soir-là, à 19h, tous les Chevillais sont conviés à la deuxième édition du casse-croûte gastronomique ; tous les gourmants et gourmets pourront déguster gratuitement un menu d'exception préparé sur place par des chefs cuisiniers. Un programme à faire vibrer les papilles !

- **Marché campagnard** : de 10h à 19h, boulevard Jean Mermoz (Parking intercommunal)
- **Casse-croûte gastronomique** : à 19h, parc communal Petit Le Roy

SOS Rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? L'ensemble de vos vœux d'orientation a été refusé ? Vous ne savez pas à qui vous adresser ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches.

Prenez contact avec le pôle jeunes adultes du service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté 01 46 87 97 65) en vous munissant de vos bulletins scolaires de l'année écoulée, votre relevé de notes d'examen, vos courriers adressés par l'Éducation nationale et la copie des vœux « Admission Post-Bac » si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur. N'attendez pas pour agir !

Fête des jeunes diplômés

Vous avez moins de 26 ans et vous avez obtenu un diplôme en 2013 (BEP, BAC, BTS, DUT ou plus encore)? Faites-vous connaître auprès du service municipal de la Jeunesse pour participer à la soirée des jeunes diplômés le 27 septembre à 19h au SMJ. Inscrivez-vous jusqu'au 14 septembre, en vous munissant de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du justificatif d'obtention de votre diplôme.

SMJ Pôle lycéens

15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)
<http://jeunes.ville-chevilly-larue.fr>



Restructuration du réseau bus

Parce que le réseau de bus est un moyen de transport en commun structurant dans la vie quotidienne des Chevillais, il est perpétuellement réadapté pour répondre à l'évolution des besoins des usagers. Fin 2013, ce dernier sera renforcé et remaillé pour accompagner l'arrivée du T7.



Un réseau autobus adapté aux besoins de tous les usagers

L'arrivée du tramway T7 sur le territoire chevillais occasionne une modification du réseau de bus afin d'améliorer le maillage du territoire. Objectif : assurer une meilleure desserte de la zone et mieux répondre aux besoins de déplacement des habitants.

I l était attendu depuis des années, le voilà sur les rails... À compter de fin 2013, les Chevillais pourront enfin emprunter le tramway T7, notamment au niveau de quatre stations réparties à l'est du territoire, le long de la RD7 (Moulin vert, Bretagne, Auguste Perret et Porte de Thiais). Ce dernier, qui reliera la station du métro 7 Villejuif Louis Aragon à Athis-Mons, permettra à ses usagers d'accéder plus aisément et plus rapidement à Paris, mais également à l'aéroport d'Orly. La mise en service de ce nouveau transport en commun, structurant pour les déplacements des Chevillais, donnera lieu à une réorganisation du réseau de bus du territoire. Son but : permettre l'accessibilité des nouvelles stations de tramway et améliorer l'amplitude horaire de service des bus afin de les faire correspondre à celles du T7. En effet, si dans son ensemble, le réseau de bus chevillais assure un maillage du territoire, les itinéraires et horaires de ces derniers sont constamment étudiés et éventuellement révisés en fonction des besoins des

usagers. « *La restructuration qui accompagnera l'arrivée du T7 est très satisfaisante* » se réjouit André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs, « *elle nous permettra de bénéficier d'un réseau de transports fiable et attractif qui répondra aux besoins de tous les usagers, quelles que*

La restructuration [...] nous permettra de bénéficier d'un réseau de transports fiable et attractif qui répondra aux besoins de tous les usagers, quelles que soient leurs nécessités de déplacement

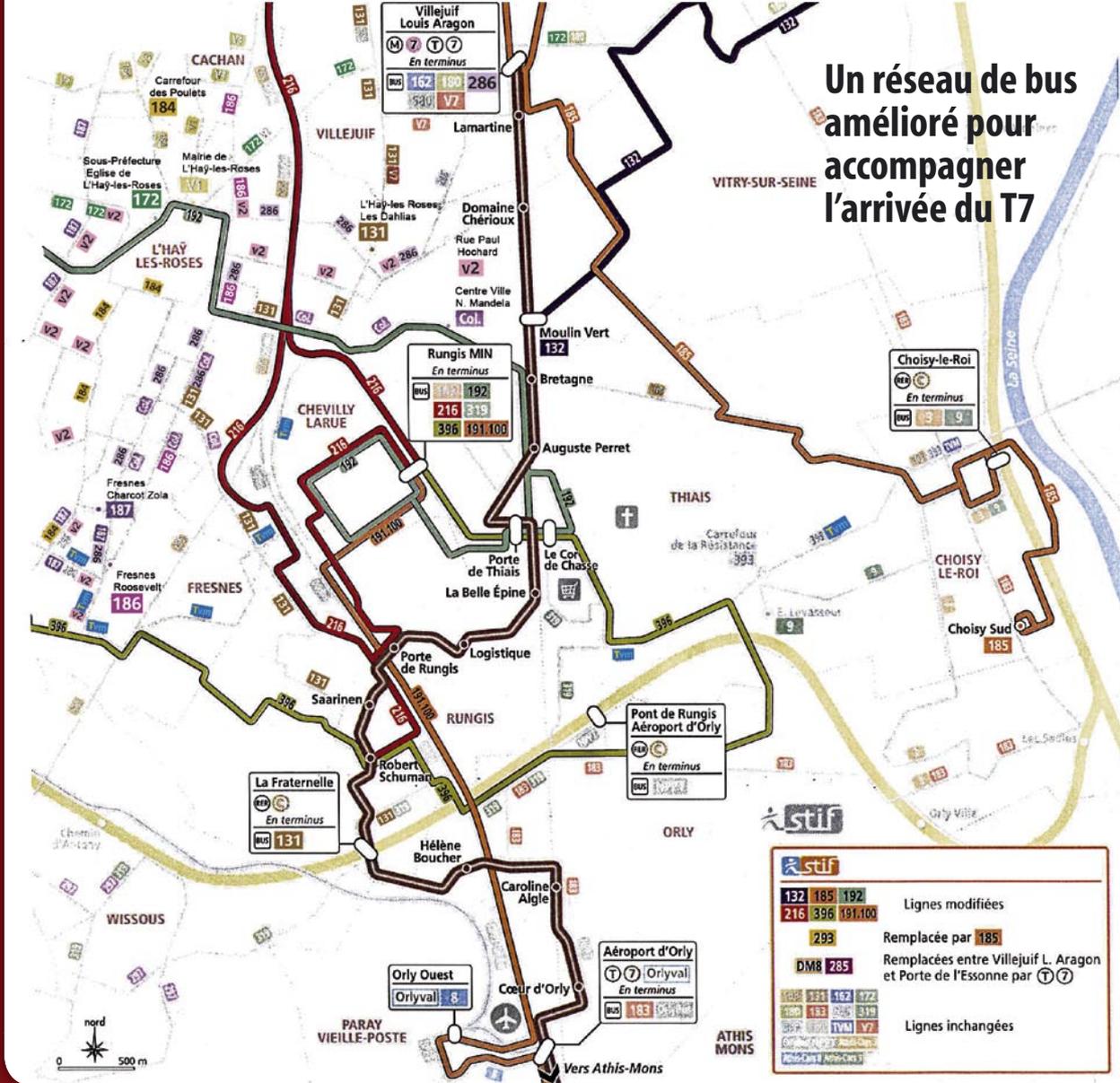
André Deluchat, maire-adjoint délégué aux Transports collectifs

soient leurs nécessités de déplacement ». Ainsi, outre l'adaptation des itinéraires de certains bus afin de permettre une interconnexion avec les stations de tramway, ce sont également les horaires de passages qui seront révisés. La plupart des bus circulant sur le territoire chevillais verront ainsi leurs derniers et premiers passages adaptés à ceux du

tramway, c'est-à-dire de 5h à minuit. Ce sera notamment le cas pour le 192 (qui ne circule à présent que jusqu'à 20h30), une ligne de bus structurante pour les Chevillais puisqu'elle dessert le Cœur de ville et assure la liaison avec la station du RER B à Bourg-la-Reine. Cette restructuration améliorera donc aussi bien la qualité des trajets des salariés du Min et de la zone Silic que ceux des Chevillais qui étudient, travaillent ou s'adonnent à leurs loisirs dans la capitale. Enfin, toujours dans l'optique d'améliorer les déplacements des habitants, la Colombe, peu fréquentée, disparaît au profit d'un nouveau dispositif de transport à la demande gratuit, mis en place par la commune. Le principe est simple : permettre à des personnes qui rencontrent des difficultés temporaires à se déplacer, pour des raisons physiques ou matérielles, d'être véhiculées jusqu'à la destination souhaitée. Seule condition : réserver le trajet à l'avance et s'assurer que la destination soit bien située dans le périmètre de la commune et celles avoisinantes. ●

Léa Goutmann-Becker

Un réseau de bus amélioré pour accompagner l'arrivée du T7



Trucs et astuces

Vous voulez connaître l'horaire de passage d'un bus en temps réel ? Les derniers horaires de passage à un arrêt ? Calculer l'itinéraire le plus rapide pour vous rendre d'une adresse à une autre ? Rendez-vous sur le site www.ratp.fr, toutes ces informations s'y trouvent. Quant aux détenteurs

d'un Smartphone, ils peuvent télécharger l'application mobile de la RATP et se promener avec tous ces renseignements au fond de leur poche. C'est en effet bien pratique, lorsqu'on arrive à un arrêt qui n'affiche pas les horaires de passage des bus en temps réel, de pouvoir prendre en

photo le « flashcode » (type spécifique de code barre) affiché à côté de la fiche horaire de la ligne afin d'obtenir le temps d'attente exact avant le passage du prochain bus. Pour ce faire, téléchargez l'application gratuite **Flashcode**. Alors, à vos claviers !

Parole d'élus

« Le T7, colonne vertébrale de notre réseau de transports »



André Deluchat,
maire-adjoint délégué aux
Transports collectifs
Pendant des décennies, le sud de l'Île-de-France a été mal desservi en termes de transports en commun, alors même qu'il constitue le deuxième pôle économique de la région.

Grâce à la mobilisation des acteurs du territoire et notamment à l'action engagée par l'Association pour le prolongement de la ligne 7, fondée en 1992 par Guy Pettenati, l'ancien maire, nous allons enfin assister à la mise en service du tramway T7 fin novembre. Le tramway est un moyen de transport structurant pour la desserte de notre territoire, véritable

colonne vertébrale de notre réseau de transport, qui va permettre d'améliorer considérablement le maillage de notre territoire. C'est pourquoi, l'ensemble du réseau de bus sera amélioré et adapté à l'arrivée du T7. L'amplitude horaire, les fréquences de passage des bus seront ainsi revues de même que l'itinéraire de certains d'entre eux.

Restructuration

Le réseau autobus évolue

La mise en service du T7 nécessite une restructuration du réseau de bus afin de permettre la desserte des stations de tramway et de mieux répondre aux besoins des usagers. Ainsi, les itinéraires de plusieurs lignes de bus seront modifiés afin d'améliorer le maillage du territoire.

● Ligne 132

(Bibliothèque François Mitterrand – Vitry Moulin Vert)

La ligne sera prolongée au sud avec un terminus en correspondance avec le tramway T7 station « Moulin Vert » à Vitry-sur-Seine.

● Ligne 185

(Porte d'Italie – Rungis MIN)

À l'instar de la ligne 285, cette ligne emprunte pour partie le même tracé que le T7. Aussi, elle conservera son départ à la Porte d'Italie mais reprendra l'itinéraire de la ligne 293 jusqu'à Choisy-le-Roi Sud.

● Ligne 192

(Robinson RER – Rungis MIN)

Le 192 reprendra la boucle de la Marée dans le Min abandonnée par la ligne 185. Dans les deux sens de circulation, la ligne desservira l'arrêt rue de la Bresse à Rungis.

● Ligne 216

(Denfert-Rochereau – Rungis MIN)

La ligne 216 est fortement empruntée par les employés du MIN et de la zone Silic, mais également par les Chevillais qui souhaitent se rendre dans la capitale. Elle assure en effet une liaison directe vers Paris avec un départ à la station de TVM Mairie de Chevilly-Larue vers

Denfert-Rochereau. De Denfert-Rochereau, il est également possible, en empruntant cette ligne, de rejoindre la mairie de Chevilly-Larue rapidement en effectuant un changement à la station Delta afin d'emprunter le TVM. Le trajet de cette ligne sera légèrement modifié afin d'irriguer les arrêts Viaduc, Agen et Châteaurenard, en correspondance avec la ligne 192, tout en améliorant la desserte des pavillons du MIN.

● Ligne 285

(Villejuif Louis Aragon – Juvisy RER)

Cette ligne empruntant le même tracé que le tramway, elle ne desservira plus Villejuif Louis Aragon. Elle reliera Athis-Mons centre commercial (terminus du T7) à Juvisy RER via son itinéraire actuel, ceci jusqu'à la mise en service du second tronçon du tramway qui se substituera à cette ligne.

● Ligne 396

(Antony La Croix de Berny RER – Thiais Belle Épine Sud)

Tout comme le 216, la liaison effectuée par le 396 est importante pour la desserte économique du territoire. Elle relie en effet le MIN et la zone Silic mais au sud du département. L'itinéraire de la ligne sera maintenu dans sa partie ouest ainsi que sa correspondance avec la station du T7 Silic 2. Son nouveau tracé reliera Antony La Croix de Berny RER à Rungis MIN.

Parole d'experte

« Échanger avec les communes pour anticiper les besoins »



*Patricia Vaupré Dubus,
Ingénieur de l'offre à la
RATP*

L'arrivée du T7 nécessite un remaillage du réseau de bus en assurant de nouvelles correspondances et en améliorant l'offre de service. Dès 2008, date d'approbation de l'avant-projet par le Syndicat des transports d'Île-de-

France (STIF), la RATP a rencontré les communes et notamment celle de Chevilly-Larue. L'enjeu était d'échanger autour de leurs différents projets de développement tels que les Zones d'aménagement concertées (ZAC), l'évolution de leurs parcs de logement et d'activité ou la création d'équipements publics afin de réorganiser l'offre de bus en fonction des besoins. Ces échanges ont permis de proposer

les scénarios les plus adaptés au STIF. La RATP assure en permanence cette veille territoriale auprès des communes permettant d'anticiper l'augmentation du nombre de voyageurs potentiels. Dans le cadre de la prochaine mise en service du T7, la restructuration du réseau bus sur la commune de Chevilly-Larue tient compte des éléments et remarques qui ont été formulés.

Réseau autobus

Des horaires réadaptés pour un maillage efficace

L'arrivée du tramway T7 va donner lieu à la révision des amplitudes de passage d'un certain nombre de bus. Objectif : optimiser les interconnexions, notamment en soirée, avec le T7 et les métros. Ainsi, l'amplitude horaire du bus 192, qui dessert l'artère principale de la ville, sera prolongée jusqu'à minuit afin de s'adapter à celle du T7. Cette modification fait écho à une demande régulièrement réitérée par la commune afin de répondre aux besoins de déplacement des Chevillais en soirée. De même, les lignes 132 et 185 verront leur amplitude de service rallongée d'une heure en soirée les vendredis et samedis soirs, ainsi que les veilles de jours fériés, ceci afin d'assurer la correspondance avec les derniers métros des lignes 7 (à Villejuif Louis Aragon) et 14 (à Bibliothèque François Mitterrand). Enfin, les lignes 132, 185, 192 et 285, qui desserviront les arrêts du T7, fonctionneront de 5h à minuit. ●



Noctiliens

Des bus, même au milieu de la nuit ...

Pouvoir emprunter les transports en commun durant la nuit est fort commode lorsqu'on est salarié au MIN et que l'on travaille en horaires décalés. Il en va de même pour les jeunes Chevillais qui souhaiteraient passer la soirée à Paris et rentrer après le dernier métro. C'est pourquoi trois Noctiliens (bus de nuit) desservent le territoire chevillais et ses abords. Afin de développer le réseau de transports en commun nocturnes, des modifications de parcours vont être appliquées à ces lignes à la faveur de l'arrivée du T7. Ainsi, deux Noctiliens desserviront l'aéroport d'Orly (le N22 et le N31).

- **Le N22** assure la liaison entre Châtelet et le MIN et dessert une dizaine d'arrêts à Chevilly-Larue. Cette ligne sera prolongée jusqu'à Juvisy-sur-Orge.
- **Le N31** qui relie la gare de Lyon à la gare RER de Juvisy-sur-Orge fera son terminus à l'aérogare d'Orly sud à compter de la mise en service du tramway. Ce Noctilien dessert notamment Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Thiais (au niveau des stations Porte de Thiais et Cor de chasse).
- **Le N71** assure la desserte nocturne du MIN en direction de la station de RER Saint-Maur – Créteil dès la fin du service du TVM. Cette ligne, qui facilite les déplacements des travailleurs du MIN, ira jusqu'au RER de Bourg-la-Reine. ●

Noctilien

11 enjeux

Parole de citoyenne

« Je suis satisfaite que le 192 circule bientôt en soirée »

Diane D, habitante du quartier Centre

J'habite à Chevilly-Larue et je travaille à Paris, dans le 20^e arrondissement. Je n'ai pas de voiture, je prends donc quotidiennement les transports en commun. J'emprunte tous les jours le bus 216 pour me rendre à Denfert-Rochereau et récupérer le réseau de

métro et de RER qui me permet de rejoindre mon lieu de travail. Si l'arrivée du tramway va considérablement améliorer mes déplacements, je suis également très satisfaite de savoir que le bus 192 circulera bientôt en soirée, cela me permettra d'emprunter le RER B jusqu'à Bourg-la-Reine et de rejoindre mon domicile même

en soirée. C'est vrai que jusqu'à présent, passé 20h30, c'était un peu compliqué de rejoindre Paris de là où j'habite, si ce n'est en empruntant le TVM jusqu'à la Croix de Berny, ce qui rallonge un peu le trajet. Entre l'arrivée du tramway et l'allongement des horaires de passage des bus, ce sera plus confortable de circuler le soir.

Solidarité

Lancement d'un transport à la demande

Parce qu'il peut arriver d'être temporairement immobilisé et que les trajets quotidiens deviennent alors souvent bien compliqués, la commune lance un service gratuit de transport à la demande.

Que l'on soit une personne âgée, en situation de handicap ou simplement momentanément empêché de se déplacer, il sera possible, à partir du 16 septembre, de faire appel au nouveau service de transport à la demande mis en place par la commune. Ce dispositif solidaire d'aide à la mobilité est gratuit et ouvert à tous. Deux véhicules adaptés d'une capacité de 3 à 7 places circuleront du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h pour

accompagner les usagers qui en manifestent le besoin dans leurs déplacements au sein de Chevilly-Larue et des communes limitrophes. Seront ainsi desservis les centres et cabinets médicaux, pharmacies, hôpitaux, banques, cimetières, services administratifs, ... ●

Pour réserver un trajet contactez le 01 45 60 18 96 du lundi au vendredi de 9h à 12h. Il est vivement conseillé de réserver au moins 48h à l'avance.

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les détenteurs du Pass'Navigo (forfait Navigo Mois, Navigo Annuel et Solidarité Transport Mois) peuvent circuler en toute liberté les week-ends et jours fériés. En effet, du vendredi minuit au dimanche minuit et les jours fériés, les titulaires de cette carte peuvent utiliser l'ensemble des transports en commun d'Île-de-France avec leur forfait habituel (donc au-delà des zones de validité de leur forfait). Cette mesure profite à près de 2,8 millions de Franciliens. ●



Prolongement de la ligne 14

Un métro à l'horizon ...



Ils ont été plus de 2000 Chevillais à signer la pétition lancée par la commune pour réclamer

la mise en œuvre du prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly ainsi que la création de deux stations sur le territoire chevillais. Et leur requête a été entendue puisqu'en mars dernier, Jean Marc-Ayrault, le premier ministre, annonçait le prolongement effectif de la ligne 14 et la création de la station Chevilly-3 communes, qui était encore inscrite à titre conservatoire au réseau de transport du Grand Paris. Néanmoins, le prolongement de la ligne 14 est désormais envisagé en deux temps : jusqu'à Villejuif IGR en 2025 pour une mise en service jusqu'à Orly d'ici 2030. Aussi, les élus du territoire entendent rester mobilisés pour faire respecter le calendrier de réalisation de prolongement du métro 14 et, pourquoi pas, obtenir une réduction de ces délais. ●



Deux classes ont été ouvertes : un CP à Paul Bert A et une petite section à la maternelle Pasteur.

La rentrée scolaire

En route pour la

Entre deux ouvertures de classes, la distribution des fournitures scolaires et la dotation de jeux de société dans 10 classes (du groupe scolaire Paul Bert), l'année scolaire 2013/2014 démarre dans de bonnes conditions dans les écoles maternelles et élémentaires. Cette année sera également consacrée à la concertation autour de l'organisation de la réforme des rythmes scolaires.

Cette fois ça y est, l'heure de la rentrée a sonné ! Au matin du 3 septembre, les écoliers chevillais ont retrouvé le chemin de l'école. Passées les premières appréhensions – « C'est qui ma maîtresse ? », « Est-ce je suis dans la même classe que mon copain ? » – est vite venu le temps des premiers plaisirs de la découverte ... des fournitures scolaires !

Des fournitures et des jeux

Comme à chaque rentrée, Christian Hervy, le Maire, et Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire, ont en effet procédé à la distribution de sacs à dos et fournitures de base pour les plus jeunes, matériel de géométrie, calculatrice et dictionnaire pour les plus grands. Ce sont donc 1 206 élèves qui, cette année, ont reçu ces fournitures gratuites, une aide précieuse pour les enfants, puisqu'elle contribue à leur réussite scolaire, mais aussi pour les familles, car cela représente une dépense en moins. À cette distribution des fournitures scolaires, vient s'ajouter une dotation de jeux de société auprès de quatre classes de CP et de six classes de CE1 du groupe scolaire Paul Bert (4 jeux par classes). Ce dispositif répond à une demande des enseignants. Le jeu est en effet au cœur de la pédagogie ; il occupe

un rôle essentiel et original dans le processus d'apprentissage et est un levier indispensable à l'acquisition des connaissances et des compétences fondamentales que sont la lecture, l'écriture et les mathématiques.

Deux ouvertures de classe et de beaux locaux

Autre bonne nouvelle en cette rentrée : au vu de la hausse prévue des effectifs, deux classes ont été ouvertes, une petite section à la maternelle Pasteur et un CP à l'élémentaire Paul Bert A. La nouvelle était connue dès le mois de juin et ces ouvertures ont donné lieu au recrutement, par la commune, d'un agent spécialisé des écoles maternelles (Atsem) et à la nomination de deux enseignants supplémentaires. Toujours au chapitre des bonnes nouvelles, de nombreux travaux ont eu lieu cet été dans les écoles. Les élèves de l'école Pasteur maternelle bénéficient désormais d'un nouvel office et d'une salle de restauration plus lumineuse et plus confortable. À l'école Pasteur élémentaire, c'est une nouvelle entrée qui a été créée ainsi qu'une nouvelle salle pour le centre de loisirs (ce qui a libéré deux salles au profit de l'école). À la maternelle Salvador Allende, le réaménagement des anciens logements de fonction a permis la création d'un nouveau centre de loisirs



réussite !

et les travaux de réfection de l'office ont démarré. Le chantier de réfection de la toiture de la maternelle Jacques Gilbert-Collet est également en cours. À cela il faut ajouter des réfections de tracés de jeux au sol à la maternelle Pierre et Marie Curie et de sanitaires à l'élémentaire Pasteur.

Un an avant la réforme des rythmes scolaires

À l'issue d'une première concertation avec l'ensemble des directeurs d'école, les enseignants et les parents d'élèves élus et de la consultation des conseils d'école, la Municipalité avait demandé le report de l'application de la réforme. Rappelons que cette réforme prévoit d'ajouter une demi-journée d'école pour les élèves le mercredi ou le samedi matin et de passer la journée de classe à 5h30 maximum, soit une réduction de 45 minutes dont la charge est transférée aux communes qui doivent prévoir la mise en place d'activités périscolaires. L'organisation de ces nouvelles modalités nécessite en réalité de poser un certain nombre de questions en replaçant les besoins de l'enfant et les conditions de la réussite scolaire au centre des débats. La question des rythmes scolaires est-elle la réponse à l'amélioration de la réussite scolaire ? Comment favoriser une école de la réussite ? Et donc comment lutter contre l'échec scolaire et dépister les élèves en difficulté ? Il convient également d'évaluer les répercussions qu'une nouvelle organisation du temps scolaire va engendrer. En plus de pouvoir s'appuyer sur le comité consultatif du Projet éducatif local pour élaborer une méthode de travail, la commune s'est adjoint les services d'un bureau d'étude spécialisé. Celui-ci sera notamment chargé d'élaborer un diagnostic de

la situation actuelle, d'évaluer les conséquences des différentes options possibles en matière d'organisation et d'assister la commune dans l'organisation de la concertation avec la population. ●

Géraldine Kornblum

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des écoles est un établissement public communal dont le rôle est important puisque c'est lui qui finance notamment la distribution des fournitures scolaires, les spectacles de Noël des écoles et les jeux offerts aux enfants de maternelle à cette occasion, les cars pour les sorties scolaires et l'aide de 80€ aux familles pour les voyages pédagogiques des collégiens. La Caisse des écoles contribue également aux projets de certaines écoles (classe d'eau à la maternelle Pasteur, projet Moyen âge à l'élémentaire Paul Bert A). Le budget de la Caisse des écoles provient d'une subvention de la commune et de dons de parents ; ceux-ci sont sollicités à chaque début d'année scolaire et sont invités à y répondre favorablement. Cette année a lieu le renouvellement du conseil d'administration de la Caisse des écoles. Celui-ci est composé de trois parents d'élèves, d'un représentant de l'Éducation nationale, d'un représentant de la Préfecture et de trois élus du Conseil municipal. Les parents d'élèves qui ont fait un don sont invités à déposer leur candidature et/ou à voter.

Le dépôt des candidatures est possible jusqu'au vendredi 11 octobre. Les élections se dérouleront mardi 12 novembre.

La distribution des fournitures scolaires, cela donne envie de se mettre au travail.

Quartier Sorbiers-Saussaie

Une réhabilitation bien engagée et un nouvel espace d'accueil

Abraham Johnson, président de Valophis Habitat, Christian Hervy, le Maire, et Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy, Conseillère régionale, ont procédé à l'inauguration du nouvel espace d'accueil de Valophis situé au 2, rue de Bretagne.



Le 3 juillet dernier, élus et Chevillais se sont rassemblés face à l'immeuble situé au niveau du 2, rue de Bretagne, à l'occasion de l'inauguration de la fin de la première tranche de travaux du quartier des Sorbiers et du nouvel espace d'accueil clientèle du bailleur Valophis Habitat à Chevilly-Larue. Portes

vitrées, peinture fraîche, hall lumineux, le bâtiment qui abrite cet espace d'accueil est à l'image de ceux dont le bailleur a déjà procédé à la rénovation : accueillants et chaleureux. Ce résultat est d'autant plus apprécié des habitants que ces immeubles faisaient auparavant partie du patrimoine déconventionné par l'acade, ce qui avait entraîné une forte augmentation des loyers pour des logements mal entretenus. La Municipalité s'était battue pour finalement obtenir en 2007 que les logements soient repris par le bailleur social Valophis Habitat. Ceci avait permis d'appliquer une baisse des loyers et de mettre en œuvre une réhabilitation des logements et du quartier. « Ce projet de rénovation a été élaboré en concertation avec les habitants du quartier » s'est félicité Christian Hervy, le Maire, en rappelant qu'il « est important qu'un bailleur prenne le temps de discuter avec les habitants des aménagements à réaliser ». ●



Quartiers Bretagne et Sorbiers-Saussaie

La parole à chacun

Durant le mois de juin, que ce soit sur les points de rencontre, lors des itinéraires ou des réunions publiques, les habitants des quartiers Bretagne et Sorbiers-Saussaie n'ont pas manqué l'occasion de s'exprimer. Lors de ces rencontres de quartier, ils ont débattu, avec Christian Hervy, le Maire, et les élus, des aménagements et des actions à mettre en œuvre pour améliorer leur cadre de vie. Au menu des suggestions ou des interrogations : la circulation, le stationnement et les questions de voirie ou d'entretien. Ces rencontres ont également été l'opportunité d'aborder les projets mis en œuvre dans les différents quartiers de la ville tels que la ZAC Petit Le Roy, la réfection de l'avenue du Général Leclerc

ou le prolongement du métro 14. Courant septembre, ce sera au tour des habitants des quartiers Centre et La Guinet de recevoir la visite de leurs élus. ●

Quartier Centre

- Samedi 14 septembre de 10h à 12h

Point fixe : devant la poste du cœur de ville

- Lundi 16 septembre de 18h à 20h

Itinéraire : départ à l'angle de la rue Dericbourg et du Père Mazurié

- Jeudi 19 septembre à 19h30

Réunion publique : centre de loisirs (15, rue Dericbourg)

Quartier La Guinet

- Jeudi 26 septembre de 18h à 20h

Itinéraire : départ à l'angle de la rue Édith Piaf et de l'avenue Franklin Roosevelt

- Samedi 28 septembre de 10h à 12h

Point fixe : place de Lattre de Tassigny

- Jeudi 3 octobre à 19h30

Réunion publique : salle Léo Ferré (65, avenue Franklin Roosevelt)

Quartier Larue

- Samedi 5 octobre de 10h à 12h

Itinéraire : départ à l'angle de l'avenue du Général de Gaulle et de la rue des Acacias

- Lundi 7 octobre de 18h à 20h30

Itinéraire : départ allée des Camélias

- Jeudi 17 octobre à 19h30

Réunion publique : salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer)

Pour retrouver le détail des itinéraires, rendez-vous sur www.ville-chevilly-larue.fr

Place De Lattre de Tassigny

Deux nouveaux commerces

Les travaux de réaménagement de la place De Lattre de Tassigny avancent grandement ; déjà se dessine le nouveau visage de ce qui va être une véritable entrée de ville avec une voirie entièrement refaite, la création d'un square, l'installation d'un nouvel éclairage, la plantation d'arbres et l'amélioration du stationnement et de la circulation et des cheminements piéton. Bientôt la circulation autour de la place sera restaurée avec mise en service d'une entrée et d'une sortie de la place depuis et vers la RD 7 différenciées. Alors même que se dessine déjà le nouveau visage de ce qui va être une véritable entrée de ville, la vie économique reste dynamique ; les Chevillais peuvent continuer à profiter de leurs commerces de proximité. Deux nouveaux commerces ont même ouvert leur porte juste avant les vacances d'été. À commencer par le magasin Senafrik, spécialiste des produits exotiques, pour la plupart naturels et artisanaux (alimentation, art décoration, habillement et cosmétique), importés directement d'Afrique et respectant les principes du commerce équitable et responsable. Quant à la



- Senafrik :
12, place De Lattre de Tassigny (Tél. : 09 54 16 05 43). Ouvert du mardi au vendredi de 13h à 21h, le samedi et le dimanche de 9h à 19h.



- Au bonheur de tous :
10, place De Lattre de Tassigny (Tél. : 01 46 75 91 12). Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h, le samedi de 10h à 20h.

boutique de prêt-à-porter Au bonheur de tous, elle propose des vêtements, chaussures et accessoires, et même des livres ou objets d'occasion. ●

Quartier Bretagne

Travaux de géothermie rue Petit Le Roy

Dans le cadre du raccordement de la piscine Pierre de Coubertin au réseau de géothermie, la Semhach (société gestionnaire de la géothermie) a dû lancer des travaux rue Petit Le Roy entre la rue du Père Mazurié et l'avenue Jacques Brel. Dans ce tronçon, la rue Petit Le Roy a dû être mise en sens unique (de l'avenue Jacques Brel à la rue du Père Mazurié), les

travaux devant se dérouler en grande partie sous chaussée. La Semhach réalisant le raccordement sur le réseau principal situé sous la RD 160, les travaux impactent également le carrefour rue du Père Mazurié/rue Petit Le Roy. Ces travaux devraient s'achever le 15 septembre. Une déviation a été mise en place par l'avenue Franklin Roosevelt et l'avenue Jacques Brel. ●

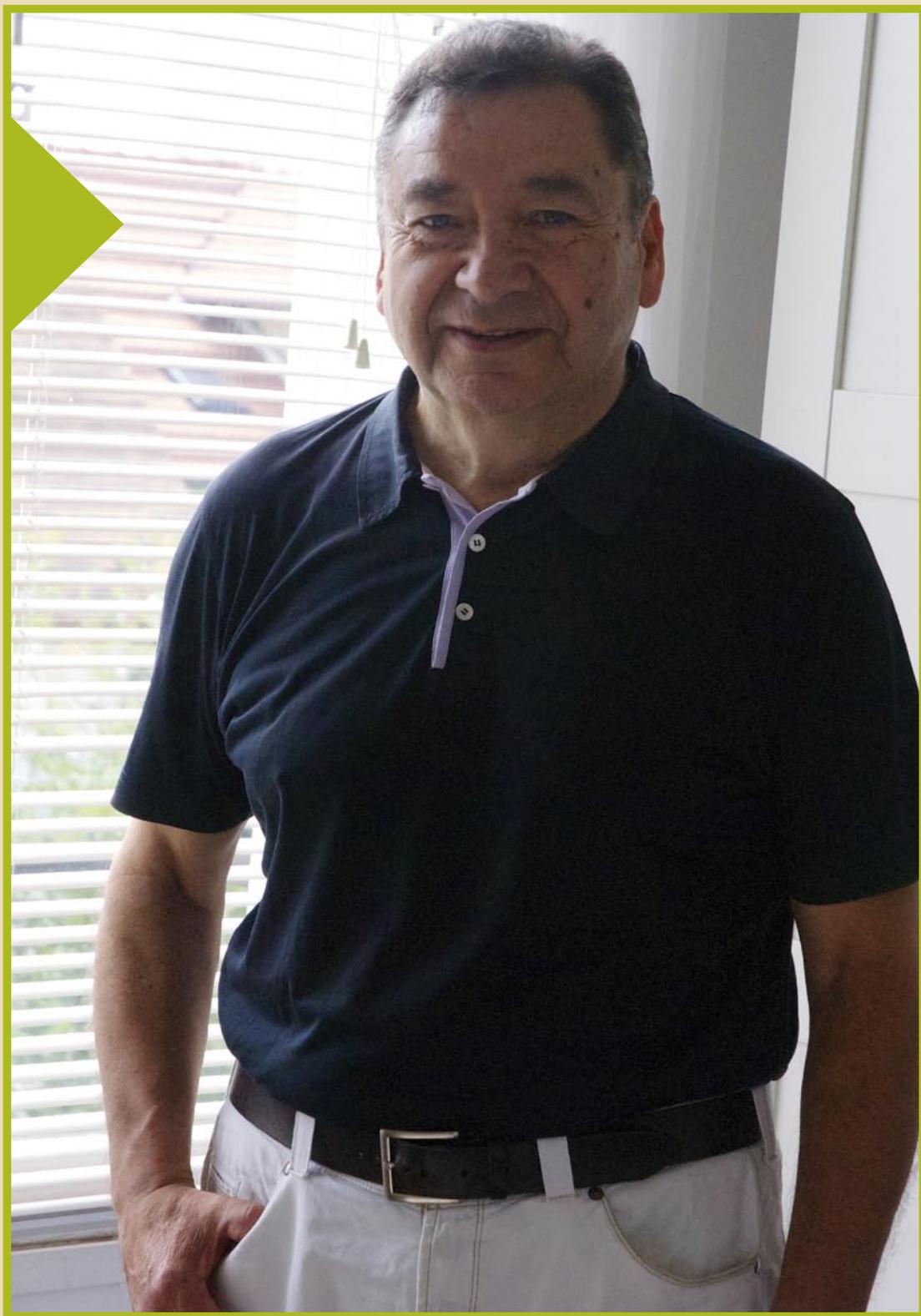
Cœur de ville/Sorbiers-Saussaie

Un nouveau relais-mairie en construction

Les habitants du Cœur de Ville et des Sorbiers-Saussaie vont bientôt pouvoir bénéficier de services publics locaux de proximité ; un troisième relais-mairie est actuellement en construction dans un local à l'angle des rues Édith Piaf et du Béarn, à côté du commerce Koogai Nails. Depuis le début de l'été, ces locaux sont en pleine rénovation : réfection des murs, des sols, de l'électricité et câblage informatique, création de sanitaires et de locaux techniques, ... Au sein de ce relais-mairie, les usagers pourront effectuer nombre de démarches

administratives relevant des services État-civil, Enseignement-Enfance, Retraités-Santé-Handicap, Jeunesse, Aménagement Habitat et Développement économique. Ces locaux accueilleront également un point d'information sur les questions d'énergie. ●

- L'ouverture de ce relais-mairie est prévue courant septembre. La liste des démarches administratives qui pourront être effectuées au sein du relais-mairie et les horaires d'ouverture sont consultables sur le site www.ville-chevilly-larue.fr/A-votre-service/Actualités.



Vladimir Chavez
Compañero de Salvad

Il y a quarante ans, le mardi 11 septembre 1973, le coup d'État mené par Augusto Pinochet renverse le gouvernement de Salvador Allende, premier président socialiste élu démocratiquement, et instaure une dictature militaire. Député allié du gouvernement Allende, Vladimir Chavez est dès lors recherché par la milice. Soutenus par l'ambassadeur d'Allemagne Fédérale en place à Santiago, l'homme politique et sa famille se réfugient en RFA, en RDA puis en France. Exilés, devenus Chevillais d'adoption, ils sont de ceux qui se sont battus dix-sept ans de leur vie pour que le Chili retrouve enfin la démocratie.

Ce 11 septembre 1973, sous les bombes putschistes, dans le palais de la Moneda, le président Salvador Allende passait de vie à trépas. Avant lui, de 1964 à 1970, gouverné par le démocrate chrétien Eduardo Frei Montalva, le Chili était en proie à de fortes inégalités sociales. Les investisseurs américains faisaient du profit sur l'industrie. Aux élections, les démocrates-chrétiens avaient toujours le dessus tandis que sans relâche, la droite œuvrait pour que la gauche soit vaincue.

En 1964, Vladimir Chavez a 25 ans. Professeur des écoles, il enseigne dans un village situé entre Talcahuano (1^{er} port militaire et industriel) et Concepción (3^e ville du pays par son économie et sa population). Vladimir rencontre alors Luis Corvalan, secrétaire du Parti communiste du Chili, venu faire ici campagne à l'occasion des élections sénatoriales. « *Nous étions sur la place. Je l'ai présenté à mes concitoyens puis, après son discours, autour d'un café, il m'a proposé de devenir le 1^{er} secrétaire du comité local du PC de Talcahuano* ». Après deux ans à ce poste, Vladimir est promu 2^e secrétaire du comité régional de Concepción. L'aile gauche du Chili devient le Mouvement d'Action Populaire Unitaire, qui avec le PC, le PS, les radicaux, les sociaux-démocrates et l'Action populaire indépendante, se concentre autour du programme de l'Unité Populaire pour faire du socialiste Salvador Allende son candidat aux présidentielles.

C'est chose faite le 4 septembre 1970. Reçu au palais de la Moneda pour célébrer l'événement, Vladimir est nommé préfet de la province de Concepción, bastion de l'économie agricole, minière et industrielle dont il est ensuite élu

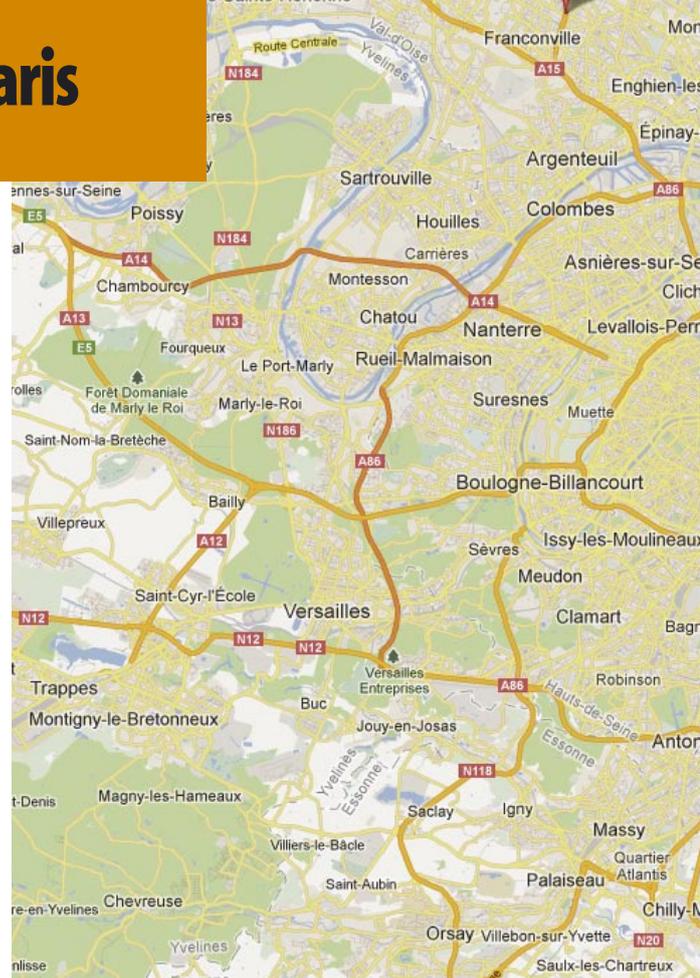
député, cinq mois avant le coup d'État. Le 11 septembre 1973, alors qu'il se rend comme chaque mardi à l'Assemblée, aux abords du parlement « *mon véhicule est encerclé par la milice qui me braque une Kalashnikov sur le cou. Comme tout membre du gouvernement, j'étais recherché mais, grâce à la présence exceptionnelle de ma belle-mère à mes côtés, je me suis fait passer pour un quidam qui l'emmenait à l'hôpital* ». La répression commence pour les partisans d'Allende. Marié et père de trois jeunes enfants, Vladimir est dès lors traqué et sa famille en danger. « *Ma femme a réussi à envoyer clandestinement les petits dans sa famille avant d'être retenue quatre mois en otage par l'armée. Libre si je me livrais, elle n'a jamais parlé, même sous la torture psychologique* ». Après la peur et l'angoisse, les mois de cavale et les interminables négociations, c'est grâce au soutien de l'ambassadeur d'Allemagne Fédérale en place à Santiago que, visa en poche, Vladimir et les siens quittent racines et patrie. « *Exilés, nous n'avions plus qu'une obsession : développer la solidarité internationale contre la junte et pour le retour à la démocratie* ». Réfugiés en RFA, en RDA puis en France, main dans la main avec leurs compatriotes apatrides, Vladimir et son épouse n'ont de cesse, dix-sept années durant, de lutter pour le respect des droits de l'homme au Chili. Devenu Chevillais d'adoption, Vladimir reprend son premier métier, éducateur spécialisé. En 1992, deux ans après le départ de Pinochet, autorisée à rentrer, la famille Chavez pouvait enfin embrasser son Chili « *étroit et long comme une épée !* ». Mais c'est en France, à Chevilly-Larue, qu'il coule aujourd'hui une retraite heureuse. ●

Florence Bédouet

Chevilly-Larue commémorera le 40^e anniversaire de la mort du président Salvador Allende, du 3 au 24 septembre. Vladimir Chavez sera présent lors de l'inauguration de l'exposition photographique de Horacio Villalobos sur le coup d'État du 11 septembre 1973, à la médiathèque le 7 septembre à 16h30.

lor Allende

La première lecture du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, premier des trois volets du projet de loi dit de décentralisation, vient de s'achever. Ce dernier prévoit la suppression de la plupart des compétences des intercommunalités et des communes, et leur transfert à la métropole du Grand Paris. Explications.

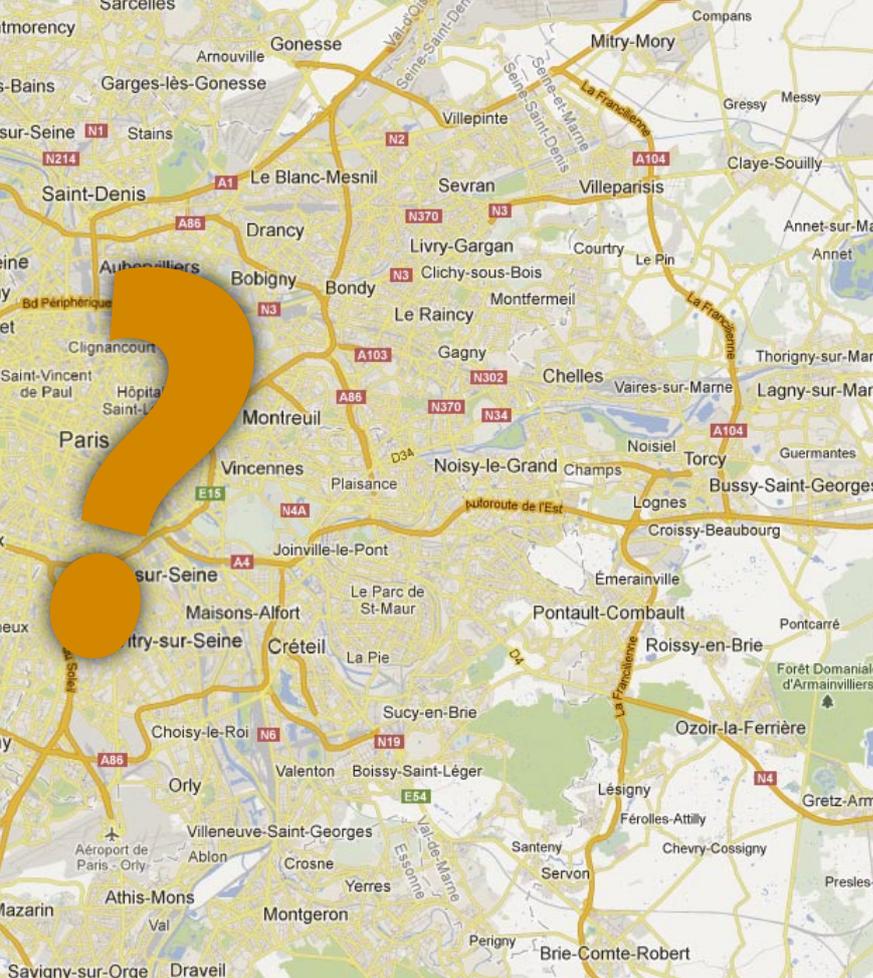


Affirmation des métropoles et recentralisation du

Le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles fait débat. Le texte initial, rejeté au Sénat en première lecture en juin dernier parce qu'il n'accordait pas une place suffisamment grande aux communes et à la démocratie locale, avait été totalement réécrit par le gouvernement lors de son passage à l'Assemblée nationale en juillet, sans concertation avec qui que ce soit. Ce nouveau texte prévoit, pour ce qui concerne l'Île-de-France, la création d'une métropole du Grand Paris,

intercommunalité à statut particulier rayonnant dans un premier temps sur Paris et les trois départements de petite couronne, soit 6,5 millions d'habitants. Les communes de grande couronne seront quant à elles regroupées en intercommunalités de plus de 200 000 habitants. Par ailleurs, le projet de loi organise la confiscation quasi-totale des compétences des communes et intercommunalités, en les octroyant de fait à cette métropole du Grand Paris. Toutes les compétences stratégiques comme le plan local d'urbanisme, les opérations d'aménagement,

le logement, les voiries principales, les équipements publics comme les piscines, etc, sont concernées. Les ressources financières des intercommunalités et communes seront pour l'essentiel captées par la métropole. De nombreux élus locaux ont déjà manifesté leur profond désaccord avec ce texte, qu'ils jugent inadapté pour répondre aux enjeux métropolitains et qui ramène à l'organisation technocratique et centralisée des années 1960. L'idée de fonder un niveau de collectivité publique supplémentaire niant toute dynamique territoriale prend



Chiffres clefs

1^{er} janvier 2016

Date de la création projetée de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) du Grand Paris Métropole

25%

La part de délégués siégeant au Conseil métropolitain désignée par le Conseil de Paris. Y siègeront également un délégué par commune membre (un délégué supplémentaire pour les communes de plus de 30 000 habitants).

6,5 millions

C'est le nombre d'habitants sur lequel portera l'action de la métropole.

Les métropoles : vers une prise de pouvoir ?

d'ailleurs le contre-pied total des propositions que les élus de 200 collectivités franciliennes avaient élaborées ensemble au sein du syndicat d'études Paris métropole, et qu'ils avaient

portées à la connaissance du gouvernement. Ses membres s'étaient effectivement fédérés autour d'un projet métropolitain basé sur la coopération entre les différentes collectivités

territoriales plutôt que la création d'un nouvel échelon. La deuxième lecture de ce projet de loi devrait débiter au Sénat au mois d'octobre. ●

Léa Goutmann-Becker

« Ce texte doit être retiré »



Ce projet de loi met en place un monstre tentaculaire, technocratique, sur lequel ni les citoyens ni les élus locaux n'auront plus aucune prise.

Cela n'est pas acceptable. L'époque des décisions imposées d'en haut aux territoires, sans aucune concertation, est révolue, et nous ne saurions accepter un tel retour en arrière, qui nous ramène aux vieilles méthodes des années 50-60. Il faut faire confiance aux élus locaux, aux citoyens, à la démocratie

locale, et approfondir le processus de décentralisation au lieu de casser si violemment les dynamiques engagées. La construction métropolitaine nécessite au contraire de fédérer et de rassembler les énergies en faisant coopérer tous les acteurs publics ensemble. Gageons que le Sénat ramènera un peu de sagesse dans ce débat parlementaire, qui fort heureusement, n'est pas encore clos.

Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers

Commémoration de la mort du président Allende

Il y a 40 ans au Chili ...



Il y a 40 ans au Chili, le 11 septembre 1973, mourait Salvador Allende, (premier président chilien socialiste élu démocratiquement, tête de file d'importantes réformes (nationalisation des banques et des principales industries, redistribution en faveur du pouvoir d'achat des plus pauvres, ...), acteur du processus révolutionnaire El Pueblo Unido. Il y a 40 ans au Chili, ce jour-là, un putsch militaire fomenté par le général Pinochet renversait dans un bain de sang le gouvernement d'Unité Populaire de Salvador

Allende et plongeait le pays dans le cauchemar de la dictature. À Chevilly-Larue, une école et un centre de loisirs portent le nom de Salvador Allende. Du 3 au 24 septembre, les Chevillais sont invités à participer à plusieurs manifestations culturelles et artistiques en hommage à Salvador Allende. À cette occasion sera inauguré le nouveau centre de loisirs Salvador Allende. ●

Samedi 7 septembre à la médiathèque

• **16h30** : Vernissage de l'exposition photographique « *Plus que jamais ... Salvador Allende (1908-1973)* » en partenariat avec l'association Ex-prisonniers politiques chiliens-France. En présence de Vladimir Chavez, député du parlement national fédéral et préfet de la province de Concepción. L'exposition se tiendra du 3 au 21 septembre, avec projection en boucle du DVD « *Salvador Allende : je me souviens du 11 septembre 1973 ...* » de Patricio Guzman.

• **17h30** : Rencontre-débat « Chili 1970-1973, mille jours qui ébranlèrent le monde » avec Franck Gaudichaud, spécialiste des mouvements sociaux en Amérique Latine.

Mercredi 18 septembre devant l'école Salvador Allende

• **18h** : Inauguration du centre de loisirs maternel Salvador Allende, suivie d'une lecture-concert (musique sud-américaine) « *Le peuple uni ne sera jamais vaincu* » de Pablo Neruda et d'un buffet en musique.

Du 18 au 24 septembre au théâtre André Malraux

Projections du film *No* de Pablo Larraín le mercredi 18 septembre à 17h, le jeudi 19 septembre à 20h30 et le mardi 24 septembre à 18h30 (tarifs : 3 et 6€).

Jobs et chantiers d'été

Une expérience enrichissante



Une cinquantaine de jeunes Chevillais de 17 à 21 ans ont passé une partie de leur été à travailler, qui grâce à un job d'été dans un service municipal, qui sur un des chantiers organisés par le service municipal de la Jeunesse. Recrutés par la direction des Ressources humaines, une quarantaine d'entre eux étaient aide à domicile auprès des personnes âgées, agent de propreté voirie et jardinier, animateur ou encore ont assuré l'accueil à la piscine ou découvert le métier d'agent spécialisé des écoles maternelles. Une dizaine d'autres, sur les chantiers d'été, ont contribué à la rénovation du commissariat de L'Haÿ-les-Roses et de la caserne des pompiers. Outre la satisfaction de remporter un peu d'argent leur permettant de financer un de leurs projets, ces jeunes ont surtout acquis une première expérience professionnelle ; un premier pas dans la vraie vie. ●



Activités d'été

Deux mois de bonheur !

Ah ! il s'en est passé des choses à Cheville-Larue cet été ! Que ce soit sur Les Planches, dans les centres de loisirs, auprès du service municipal de la Jeunesse, il y en avait pour tous les goûts et tous les âges. Sur Les Planches justement, ❶ aux uns le plaisir du farniente, aux autres la danse, les promenades en poney, les ateliers (de dégustation cuisine par exemple), le grand loto intergénérationnel, les pique-niques partagés, les histoires les pieds dans l'herbe de la médiathèque, ... Sur Les Planches, les centres de loisirs y étaient aussi avant de regagner leurs locaux, avec au programme jeux de découverte,

boum en plein air et ateliers de jardinage, de peinture et de maquillage et autres plaisirs ❷. Quant aux enfants qui sont partis en séjours et mini-séjours, ils sont rentrés ravis de Lion-sur-Mer, Bar-sur-Seine ou Bernières-sur-Mer où ils ont pu découvrir les joies du cerf-volant, du VTC, du tir à l'arc, du poney et ... de la plage bien sûr ! Et du côté des ados, le SMJ leur a proposé des sorties (base de loisirs, centre aquatique, visite de Paris, cinéma, etc) et des séjours (dans le Verdon et en Espagne sur la Costa Brava). Quel été ! ●

Retrouvez les photos de l'été sur le site www.ville-cheville-larue.fr



Conseil municipal

● Le prochain Conseil municipal se déroulera le mardi 24 septembre à 19h salle du Conseil municipal (ancienne mairie – 88, avenue général de Gaulle). Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

Droit de réponse

À la suite de la publication, dans le dernier numéro, de la tribune de M. Pascal Rioual, conseiller municipal du groupe Socialistes et citoyens, M. Guy Pettenati, ancien Maire de la ville, a fait valoir son droit de réponse et souhaite apporter des éclaircissements :

« Dans la rubrique « expression des élus » du numéro de juillet/août du journal municipal, vous rendez compte d'un repas des communautés religieuses tenu à leur initiative le 23 juin, auquel, dites-vous, vous avez participé avec enthousiasme. Je me réjouis de cet « enthousiasme » mais en ayant cependant à l'esprit la réserve formulée par un évêque, dont le nom m'échappe, qui s'interrogeait sur la sincérité des intentions de certains convertis de fraîche date. En la circonstance, vous croyez devoir m'opposer à mon successeur Christian Hervy. Ainsi, après avoir rappelé « *ce repas est la seconde face d'une invitation lancée par le Maire qui a lieu au 1^{er} trimestre* » vous prétendez, je vous cite « *mais ces dernières années, le Maire « oublie » d'inviter l'opposition à ce repas comme savait le faire son prédécesseur. L'œcuménisme n'est pas accessible à tous* ». Vous ne dites pas la vérité et vous le savez parfaitement vous qui avez siégé sous mes mandats dans les Municipalités de 1995 à 2003 où d'ailleurs, je n'ai pas le souvenir d'une participation assidue de votre part à cette manifestation. Vous m'obligez donc à faire la mise au point suivante. Au début de l'année 1987, alors Maire de Chevilly-Larue préoccupé par la montée d'intolérances de toute sorte, j'ai souhaité avec la légitimité républicaine

que me conférait ma fonction, réunir autour d'un repas fraternel, les représentants des institutions religieuses chevillaises. J'ai voulu avec cet événement hautement symbolique, qui a été reçu très favorablement dès le début par toutes les confessions et les non croyants exprimer la volonté des hommes et des femmes de bonne volonté, croyants et non croyants, de construire quotidiennement dans notre ville du vivre ensemble dans un climat de respect, de paix et de fraternité. Dans un souci de clarté politique, j'ai décidé, soutenu par les Municipalités successives, que l'autorité communale serait représentée par le Maire, initiateur et un représentant de chaque composante de la majorité municipale siégeant dans l'exécutif municipal. C'est donc moi et non Christian Hervy, mon successeur, qui ai pris cette décision dès 1987. L'opposition dans laquelle vous siégez depuis 2008 n'est donc pas invitée non pas parce qu'elle est dans l'opposition mais parce qu'elle ne siège pas dans l'exécutif municipal. Alors que vous siégez dans la majorité municipale à partir de 1995 jusqu'à mon départ en 2003, je n'ai pas le souvenir que vous ayez formulé la moindre observation sur la participation de l'opposition. Depuis 1987 sans interruption, cette belle et émouvante rencontre fraternelle, exemplaire en Val-de-Marne et même bien au-delà, continue de rayonner dans notre ville. Je me réjouis donc que mon successeur, Christian Hervy se soit avec conviction, je le crois, inscrit dans l'esprit « œcuménique » que j'ai voulu insuffler dans notre ville ». ●

Urbanisme

Avis d'enquête publique

Une enquête publique a été prescrite en vue du **déclassement d'une partie de la rue François Sautet**. Tous les Chevillais peuvent prendre connaissance du dossier et consigner, éventuellement, leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser au commissaire-enquêteur, en mairie, qui les annexera au registre. Cette enquête se déroulera du 16 au 30 septembre inclus, à la Direction

de l'Aménagement, de l'Habitat et du Développement économique (40, rue Élisée Reclus) le lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h30, le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h. M. Bernard Schaefer, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition des Chevillais dans ces locaux le mardi 17 septembre de 14h30 à 18h30 et le samedi 28 septembre de 9h à 12h. ●

Éducation

Réunion du comité consultatif pour la création d'une ludothèque

Le jeu est un outil nécessaire au développement et à l'éducation de l'enfant. C'est avec cette idée en tête que s'est réuni le 1^{er} juillet le comité consultatif pour la création d'une ludothèque, composé d'élus, de professionnels de l'action éducative et de représentants de parents d'élèves. Une ludothèque serait donc un lieu éducatif, complémentaire des structures déjà existantes, et dont les actions s'inscriraient dans la continuité de celles déjà menées, en cohérence avec les objectifs du Projet éducatif local. Les membres de ce comité consultatif ont souligné plusieurs points : la ludothèque pourra être un soutien au travail pédagogique des écoles, un lieu complémentaire de l'espace multimédia de la médiathèque, un soutien à la fonction parentale mais aussi un lieu ressource et formateur pour tous les professionnels de l'enfance. Le comité a validé le fait que la ludothèque pourrait trouver sa place au rez-de-chaussée du 1, rue Outrequin. ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL



Un ordinateur pour tous les collégiens



Avec la distribution d'un ordinateur personnel, appelé Ordival, à tous les élèves entrant en 6^e, le Conseil général entend équiper en informatique tous les collégiens en quelques années. Pour cette deuxième année, 16 000 collégiens de plus bénéficieront de cette initiative, menée en partenariat avec l'Éducation nationale. Objectif : favoriser l'égalité de tous face à la réussite et donner la liberté d'accès à la connaissance. Les enfants pourront utiliser cet ordinateur tout le temps de leur scolarité au collège. L'expérience de l'année 2012 l'a montré, Ordival favorise l'enseignement des langues vivantes, l'écriture, la découverte des textes classiques, l'autonomie dans le travail et bien d'autres applications mises en œuvre par les enseignants, également dotés d'un ordinateur. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de développement de l'informatique au collège (tableaux numériques interactifs, câblage haut débit, ...) accompagnant les élèves dans leurs apprentissages et la découverte du monde. ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou au 01 45 60 19 65
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

Nora Lamraoui-Boudon ► *maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires*

La qualité de l'accueil



Cet été, la fermeture en catastrophe d'un centre de vacances dans les Côtes d'Armor rappelait la nécessité d'un nombre suffisant d'animateurs bien

formés aux côtés de nos enfants et jeunes publics dans les activités éducatives ou de loisirs. C'est pourquoi nous manifestons une certaine inquiétude quant aux mesures parues cet été. Un décret ministériel réduit le nombre minimum d'adultes aux côtés des jeunes publics pour les activités périscolaires : un encadrant pour 14 enfants

de moins de 6 ans (contre 10 aujourd'hui), un encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans (contre 14 aujourd'hui). Pire, plus besoin d'être animateur pour être considéré comme encadrant, un simple accompagnateur ponctuel (par exemple un parent ?) comptera dans ce chiffre. Cette mesure, pour l'instant engagée à titre expérimental, est le contraire de ce qu'il faut faire dans l'intérêt de nos enfants. Une nouvelle fois, c'est une logique budgétaire qui prévaut, comme si c'était en dépensant toujours moins que l'on résoudra les problèmes de notre société.

Au contraire, il est nécessaire de renforcer les conditions d'accueil et d'encadrement : formation des animateurs, conception et fonctionnement des centres de loisirs, tarifs au quotient pour ouvrir un large accès, renouvellement des activités en direction de la jeunesse, etc. La présence d'adultes nombreux et bien préparés est une garantie de sécurité et de qualité des activités proposées. C'est aussi un moyen d'entourer au mieux les enfants et les jeunes pour favoriser leur réussite scolaire et personnelle, et prévenir les éventuelles dérives de l'adolescence.

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialiste de la majorité*

L'année de l'espoir



Le constat ne laisse pas d'inquiéter. Faute de moyens suffisants, près d'un Français sur deux n'est pas parti en congés cet été. Et ils sont à

peu près autant dans notre commune, à l'heure où la crise bat son plein.

Disons-le clairement : nous refusons cette fatalité ! Un an après la belle victoire de mai, nos ministres en charge d'orienter durablement les politiques de notre pays ont entrepris des mesures utiles pour inverser la courbe du chômage et mener le changement. Du crédit d'impôt au Pacte de compétitivité, en passant par la création d'emplois aidés ou la mise en œuvre de

mesures courageuses en faveur du pouvoir d'achat, d'importantes réformes ont été engagées pour redonner l'espoir à nos concitoyens.

Cette année, des échéances politiques majeures nous attendent. Et nous savons bien que les élections intermédiaires sont souvent délicates pour les partis au pouvoir. C'est pourquoi, cette rentrée doit être le premier acte de notre mobilisation, en prévision de la grande campagne d'explication qui nous attend. Nous, socialistes, refusons l'enlèvement des esprits dans le défaitisme, en combattant les idées fausses simplistes que d'aucuns s'emploient à cultiver. Qu'il s'agisse de la mise en œuvre de la transition écologique,

de la politique du logement, de l'accompagnement de l'économie sociale et solidaire, du développement du numérique ou de l'attractivité du territoire, la municipalité de Chevilly-Larue devra être au cœur du projet que le Président a proposé à notre pays. Et croyez bien que les élus socialistes, unis derrière leur candidat, mesurent combien la qualité de la gestion de notre collectivité doit peser dans la détermination, l'engagement et l'adhésion de nos concitoyens. Nous nous y emploierons dans les prochaines semaines, en multipliant les temps de rencontre. D'ici là, je vous souhaite une rentrée fructueuse et riche en promesses.

André Deluchat ► *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

La vie quotidienne reprend son cours... en l'attente de bonnes décisions



Durant cette période estivale nous avons été gâtés car enfin le cycle des saisons est revenu et l'été a bien porté son nom. C'est durant ces mois

que l'on pratique les loisirs sans contrainte de temps ou que l'on se fait plaisir de différentes façons. Il fût un temps, on aurait dit c'est le moment où l'on reconstruit sa force de travail. Le capitalisme financier ne raisonne plus de la sorte, considérant le travail comme un coût et non comme un élément créateur de valeur. Tout nous ramène

au quotidien en cette rentrée 2013 où tout a augmenté à l'inverse des salaires et des retraites. La facture est plus lourde chaque mois. L'allocation de rentrée scolaire est la bienvenue pour les familles dont le revenu net est en dessous d'un plafond déterminé par le nombre d'enfants (ex : 29 153€ pour une famille de 2 enfants). Mais combien sont-elles au-dessus et qui légitimement pourraient y prétendre ? Et puis le coût du panier de la ménagère est à la hausse, la facture énergétique ne cesse de s'envoler, les tarifs publics augmentent, la TVA même

ciblée sera en partie alourdie... Oui, il serait temps que les salaires et les retraites augmentent. Car c'est bien ainsi que repartira la consommation génératrice de création d'emplois. La croissance produite devrait être verte si le gouvernement mettait cette exigence politique au service de l'humain. « Gouverner c'est prévoir » mais c'est aussi prendre les bonnes décisions pour parvenir à atteindre l'objectif annoncé par le premier ministre en 2025. Et cela passe par une indispensable répartition des richesses en faveur du travail.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Jean-Paul Homasson ► *maire-adjoint, président du groupe des Non-inscrits*

Les jumelages se portent bien



Preuve en a été, la présence de représentants des villes jumelées à la fête communale. Les échanges de collégiens avec Hochdorf (Allemagne) et Martorell (Espagne, ou Catalogne si l'on préfère) se poursuivent avec succès, de même que les partenariats de soutien avec Victoria (Roumanie), Dieuk (Mauritanie) et Yen Bai (Vietnam). Pougne-Hérissou a le privilège (du moins se considère-t-il ainsi) d'être le, ou plutôt l'un des « Nombri[s] du monde », rendant le maire de Hochdorf un peu jaloux. Rappelant qu'un tunnel (plutôt virtuel) reliait Pougne-Hérissou à Chevilly-larue, le

maire Christian Hervy, lors de la fête des Bois à Hochdorf le 6 juillet, a évoqué aussi des tunnels (a priori tout aussi virtuels) entre nos deux villes, voire jusqu'à Yen Bai. Ces voies de passage pourraient être empruntées pour qu'une docte commission scientifique évalue les possibilités de rechercher un nombril à Hochdorf, ce qui remplit de joie le maire de Hochdorf et les élus présents... Peut-on s'amuser un peu ? On inaugurerait à Hochdorf la prolongation du Chevilly-Larue « weg » (chemin), voie de circulation douce. La cérémonie bloqua d'ailleurs un groupe de cyclistes mécontents qui pourraient se plaindre au maire. Il se présenta et ils firent demi-tour

puis nous saluèrent amicalement. Des représentants de l'Association Chevilly-Larue Hochdorf étaient présents, et quelques jeunes de notre orchestre philharmonique, sous la direction de leur chef Patrick Moureaux, ont joué l'hymne européen puis *La Marseillaise* pendant que l'on découvrait la plaque commémorative. Patrick Blas ne fit pas de fausse note à la grosse caisse. Ambiance conviviale et festive. On pourrait même supputer un prochain mariage (le premier) entre une musicienne de Chevilly-Larue et un jeune « Hochdorfer ». Un tel événement ne pourrait se faire dans l'indifférence. Bonne rentrée avec des préoccupations sans doute plus sérieuses.

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Débat autour de la sécurité



L'été est propice à l'échauffement des esprits notamment devant les micros, et la thématique de la sécurité s'est retrouvée au centre du débat.

À Chevilly-Larue, tout d'abord, un fait divers isolé qui se traduit par une agression de policiers et la mort d'un homme. Cet incident regrettable est une situation particulière dont il faut tirer les leçons.

Sur la sécurité au quotidien, à Chevilly-Larue, et

ailleurs, de nombreuses déclarations, de nombreuses expérimentations et une situation qui doit être améliorée.

On peut stigmatiser, sans proposer d'alternatives, les propos du ministre de l'Intérieur, mais il faut faire dans ce domaine preuve de pragmatisme et il faut, dans le cadre des lois de la République, analyser les réussites et les échecs de expérimentations dans les différentes collectivités.

La sécurité dans notre ville, c'est bien entendu, de

la présence sur le terrain, de la police, des ASVP, l'application de la loi. C'est aussi une prise en compte globale, dans les quartiers, en lien avec les écoles, les familles et les jeunes, des parcours qui conduisent à toutes les situations d'incivilité que nous connaissons, voire à des infractions à la loi.

En conclusion, pas d'angélisme, du pragmatisme, avec un objectif, la garantie d'un niveau de sécurité nécessaire pour profiter pleinement des espaces urbains à Chevilly-Larue.

Jean Franco Capirchio ► *conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits.*

Hausse de l'insécurité



La délinquance générale a progressé fortement sur un an. **Sur 1 an, la délinquance générale a progressé de 2,66 % soit près de 78 000 victimes supplémentaires** (par rapport à la période mai 2011-avril 2012). Dans le détail, les atteintes aux biens ont augmenté de 3,12 % (dont + 9% pour les cambriolages) et les atteintes volontaires à l'intégrité physique de près de 4%. **Pour la première fois depuis les années Jospin la délinquance est repartie à la hausse. Ce retour de**

l'insécurité est dû à un discours complaisant envers les délinquants qui crée un climat d'impunité.

La suppression des tribunaux correctionnels pour mineurs récidivistes, l'abrogation programmée des peines-plancher et de la rétention de sûreté envoient des signaux dévastateurs de laxisme. De même la gauche sape l'autorité de la justice quand elle réfléchit à mettre en place un mécanisme de libération conditionnelle automatique des détenus avant qu'ils aient fini leur peine pour désengorger les prisons. Il faut renforcer l'autorité en punissant plus

fermement les délinquants et en appliquant un principe simple : aucun délit ne doit rester sans sanction. **Il faut construire les 20 000 places de prison qui manquent au parc carcéral français et supprimer les réductions de peine automatiques afin que toutes les sanctions prononcées soient réellement appliquées.** Faute de place en milieu carcéral, il y a aujourd'hui environ 80 000 peines de prison ferme qui ne sont pas exécutées : **c'est cette inapplication des peines qui nourrit l'impunité.**

Théâtre André Malraux

Ouverture de saison

L'ouverture de saison du théâtre André Malraux sera placée sous le signe de l'émotion avec une artiste haute en couleur : Chloé Lacan ! Elle s'adonne aux joies du soufflet à punaises avec passion, n'hésitant pas à rompre avec la tradition. Tour à tour diva, rockeuse ou clown, elle pratique goulûment le mélange des genres... À découvrir sans modération ! ●

► **Spectacle tout public (à partir de 12 ans), samedi 28 septembre 2013 à 19h sur le parvis du théâtre André Malraux (102, avenue du Général de Gaulle). Entrée libre sur réservation au 01 41 80 69 69.**



En aparté

L'a saison enfance-jeunesse du théâtre André Malraux a elle aussi son ouverture de saison.

Celle-ci aura lieu le samedi 21 septembre : au travers d'objets retrouvés dans le grenier, Bastien Leroyer, comédien, évoquera le passé haut en couleur de sa famille, vouée depuis des générations aux métiers du théâtre. Défileront ainsi sous les yeux du jeune public une galerie de personnages, tous plus étonnants les uns que les autres. À l'issue de la représentation le comédien guidera les spectateurs dans la manipulation d'un théâtre miniature conçu spécialement pour l'occasion.



► **Spectacle tout public (à partir de 7 ans), samedi 21 septembre à 14h30 et 17h sur le parvis du théâtre André Malraux (102, avenue du Général de Gaulle). Entrée libre sur réservation au 01 41 80 69 69.**

Musique/danse/arts plastiques

Les rentrées du conservatoire

Tradition oblige ! La Maison des arts plastiques Rosa Bonheur ouvre la saison en présentant les travaux des élèves, du 12 (jour du vernissage) au 21 septembre. Pour celles et ceux qui souhaiteraient se consacrer au plaisir du dessin, de la peinture, de la gravure, de la peinture sur textile, du volume ou encore du travail avec modèle vivant, les inscriptions aux ateliers se dérouleront aux mêmes dates le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et samedi de 14h à 18h. Pour les élèves des années

précédentes, les réinscriptions se font automatiquement. Les cours reprendront le lundi 23 septembre. Concernant le conservatoire de musique et de danse, la rentrée des cours se fera à compter du lundi 9 septembre, aux horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 22h, mercredi de 9h à 22h et samedi de 9h à 19h. ●

► **Maison des arts plastiques Rosa Bonheur – 34, rue Henri Cretté (01 56 34 08 37)**

► **Conservatoire de musique et de danse – 102, avenue du Général de Gaulle (01 56 70 42 45)**



Maison du Conte

Cinq d'un coup !

La saison conte ouvre ses portes avec les cinq du Projet conteurs !

Cinq conteurs vous invitent à entrer dans leur monde, à circuler de salle en salle, pour un coup d'envoi de la saison conte, riche et éclectique.

Il y a deux ans, la Maison du Conte et le Nombriil du Monde (organisé par Pougne-Hérisson, ville avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée) et leurs artistes associés Abbi Patrix et Yannick Jaulin rassemblaient leurs forces pour accompagner cinq conteurs dans un processus de création original. Aujourd'hui, les cinq débarquent avec une dizaine de propositions : des œuvres brèves ou longues, tous terrains ou scéniques, explorant le théâtre

d'objet ou le babyfoot, l'humour ou l'improvisation, le conte traditionnel ou le récit engagé, une parole écologique ou un récit personnel... ●

► **Deux sessions tout public samedi 5 octobre à 15h et 18h à la Maison du Conte (8, rue Albert Thuret).**

Tarif : 13€ la session.

Sur réservation au 01 49 08 50 85 ou par mail à informations@lamaisonduconte.com.



Journées du patrimoine

À la découverte des richesses locales ...

Les 30^e Journées européennes du patrimoine 2013 se dérouleront le week-end du 14 et 15 septembre. À cette occasion l'association des Amis du vieux Chevilly-Larue et le service municipal Archives-Documentation proposent six visites et circuits pour découvrir ou redécouvrir les lieux emblématiques de la commune. Durant ces deux jours, se tiendra également une exposition dans la grande chapelle du séminaire organisée par la bibliothèque spiritaine de la Province de France. Un rendez-vous culturel à ne pas manquer ! ●

Samedi 14 septembre

► **9h30** : rendez-vous devant l'hôtel de ville (88, avenue du général de Gaulle) pour un circuit autour des curiosités du quartier Larue.

► **14h** : rendez-vous devant l'église Sainte-Colombe, pour une visite commentée. Cet édifice construit entre le X^e et le XVI^e siècle est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1928.

► **16h** : rendez-vous devant l'église Sainte-Colombe pour un circuit guidé du vieux Chevilly à la chapelle du Bon Pasteur. Au programme : la place de l'église, les vieilles maisons de la rue Henri Cretté, la promenade sœur Gabrielle à l'arrière du monastère Saint-Michel, le séminaire des missions et son parc, le pavillon de chasse de 1760, la ferme du Saut du Loup.

► **17h45** : Visite de la chapelle du Bon Pasteur :

un bâtiment édifié en 1935-1936 selon les plans de l'architecte Vidal, dans le quartier Bretagne.

Dimanche 15 septembre

► **14h** : Rendez-vous devant l'église Sainte-Colombe, pour une visite commentée.

► **16h** : Visite de l'ancien domaine du séminaire (séminaire, pavillon de chasse de 1760, ferme du Saut du Loup, parc départemental).

En face de l'église Sainte-Colombe, on aperçoit un long mur, des grands bâtiments, des arbres, une chapelle. C'est la communauté des missionnaires spiritains. Après avoir été terre des chanoines de Notre-Dame de Paris, la propriété actuelle entourait un petit pavillon de chasse situé sur la route de Bourg-la-Reine à Choisy-le-Roi qui fut bâti au XVIII^e siècle par un cousin de Madame de Pompadour, favorite du roi Louis XV.

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

► **De 14h30 à 17h30** : La bibliothèque spiritaine de la Province de France – ancienne bibliothèque du Séminaire des Missions – vous invite dans la grande chapelle du séminaire à son exposition intitulée : « 1913-2013 – Centième anniversaire de la loi du 31 décembre 1913 sur la protection des monuments historiques ».

29

découvertes
culture

Bulles de rentrée

Séries ou one shot, avec ou sans bulles, en couleurs ou noir et blanc, papier ou en ligne, blog ou magazine BD internet... Retrouvez en ce mois de septembre quelques uns de nos

COUPS DE CŒUR

BD

Crève saucisse

Pascal Rabate et Simon Hureau
Éd. Futuropolis, 2013



Didier est boucher. Marié à Sandrine, il est le père d'un enfant. Il mène une existence banale et routinière entre son travail à la boutique et ses petites soirées avec un couple d'amis, Éric et Laurence. Mais un jour, il va découvrir que Laurence le trompe avec son meilleur ami, Éric. Didier aime beaucoup sa femme... mais sa patience a des limites, et il ne supporte plus ses mensonges. Didier va bientôt trouver une idée de vengeance... Une comédie noire, grinçante et jubilatoire qui restitue à merveille les petites et grandes faiblesses humaines.

Enemigo

M.A.T. et Jirô Taniguchi – Éd. Casterman/Sakka, 2013



Après avoir connu la dictature et la guerre civile, le Nascencio, État d'Amérique latine, se lance dans une vaste politique de déforestation afin de gagner des terres agricoles. L'un des ses partenaires est la société japonaise Seshimo. Mais son jeune président Yûji Seshimo est kidnappé par la guérilla. Kenichi, son frère, ancien de la guerre du Vietnam, et aujourd'hui détective privé aux États-Unis est chargé

de l'affaire...

Manga plein d'action, loin des récits intimistes ou contemplatifs, cet inédit de 1984, œuvre de jeunesse, met en scène une histoire pleine d'actions et de rebondissements très inspirés du cinéma américain, qui nous emporte dans une intrigue digne d'un film de Rambo et servi par un style graphique remarquable.

L'écume des jours

Jean David Morvan, Marion Mousse (illustrateur) – Éd. Delcourt, 2012



Adapter *L'Écume des jours* en BD n'était certes pas aisé, mais cette adaptation a su conserver la fantaisie, la poésie de cette magnifique histoire d'amour. Les traits sont précis, épurés et subliment l'univers onirique et inventif de cette œuvre. À découvrir... pour lire ou relire le roman avec un regard neuf.

Pablo

(T.1 Max Jacob, T.2 Guillaume Apollinaire, T.3 Matisse)

Julie Birmant et Clément Oubrierie (illustrateur)
Éd. Dargaud, 2012-2013



Elle s'appelait Amélie, puis Fernande. Femme libre, elle a été peinte une centaine de fois par le jeune Pablo et c'est en partie au travers de sa mémoire que Clément Oubrierie, dessinateur de la série *Aya de Yopougon*, avec la collaboration de Julie Birmant, retrace la vie de Picasso alors qu'il n'était encore que Pablo en ce début du XX^e siècle du côté du Bateau-Lavoir et de Montmartre. Ils revisitent avec style la bohème montmartroise, peuplée de petites gens solidaires et fantasques, de bourgeois nantis, de poètes décalés... mais aussi le Paris de la Belle époque. Esthétisme, légèreté et graphisme superbe pour cette série dont le quatrième album est à paraître.

Blogs et BD numériques

Le professeur Cyclope

De la bande dessinée grand public, ado-adulte, mais créative et de qualité, comme le furent dans leur genre *Pilote*, *Métal Hurlant* ou *Capsule Cosmique*, défunts magazines de BD dont on retrouve ici une grande partie de l'esprit et de l'équipe. Un magazine de création de BD et fiction numériques conçu pour les tablettes numériques, mais également disponible, dans des versions aménagées, sur smartphone et ordinateur.



lapin.org

Le portail lapin.org (pour adulte), est sans doute essentiel dans cette éclosion de webcomics (bande dessinée proposée sur Internet) sous influence américaine, puisqu'on y trouve aussi traduit Bigger than cheese de Desmond Seah (<http://fromage.lapin.org/index.php>) et le strip gore de Max Cannon, Red Meat (<http://redmeat.lapin.org/>), qui frôlent aussi parfois l'absurde.



3 octobre 1943 : bombardement de la centrale électrique de Chevilly-Larue

Le 3 octobre 1943, 48 aviateurs du groupe Lorraine des Forces aériennes françaises libres s'envolent du Sud de l'Angleterre dans 12 Bostons pour bombarder la centrale électrique de Chevilly-Larue, objectif stratégique important pour paralyser l'avancée d'un convoi allemand.

En ce matin du dimanche 3 octobre 1943, le bruit court vite dans les rangs du groupe Lorraine, sur la base de la Royal Air Force d'Hartford Bridge, qu'il va y avoir un « bloody good show » (un sacré beau spectacle) ! Ce groupe de bombardement faisant partie des Forces aériennes françaises libres (FAFL) a été créé en septembre 1941 en fusionnant deux groupes constitués antérieurement, l'un dès décembre 1940 en Angleterre et l'autre en mars 1941 à Brazzaville au Congo. Certains aviateurs, répondant tout de suite à l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle, ont rejoint les FAFL dès leur création le 8 juillet 1940. Après de nombreuses missions en Abyssinie, en Érythrée, en Syrie et en Lybie, le groupe Lorraine rejoint l'Angleterre au début 1943 ; tout le personnel du groupe suit alors un stage en vue de servir désormais sur le front occidental en effectuant des missions en Allemagne et en France. Le groupe Lorraine est intégré le 7 avril 1943 à la Royal Air Force (RAF), devenant le « 342 squadron » (groupe), sous le commandement du lieutenant-colonel Henri de Rancourt de Mimerand, et est équipé de bombardiers Douglas Boston III. Il est d'abord affecté à la base de West Raynam et ses satellites proches, dans le Norfolk, avant de s'installer le 9 septembre 1943 dans la base d'Hartford Bridge (Hampshire).

Le 3 octobre 1943, les officiers « observateurs » (navigateurs) participant à la mission du jour sont réunis à 10h30 pour le « briefing » et découvrent sur la grande carte murale leur objectif en banlieue sud de Paris : Chevilly-Larue. Le lieutenant-colonel de Rancourt expose la mission : « *Nous allons attaquer la centrale électrique et la station de transformation de Chevilly-Larue, [...]. C'est un objectif très petit, difficile à trouver et à atteindre sans éparpiller les bombes. Nous ferons donc un bombardement à très basse altitude. Nous nous disposerons en trois « boîtes » [formations] de quatre avions. Je conduirai les quatre premiers qui resteront constamment en rase-mottes ; l'équipage du [bombardier] N conduira les huit autres qui, 8 kilomètres avant l'objectif, monteront à 500 mètres, lâcheront leurs bombes, et piqueront à nouveau vers le sol pour revenir derrière nous et achever la mission en rase-mottes. [...]. Nous passerons la côte française à 13h30..., nous bombarderons à 13h59... Si l'un de nos avions est*



gravement endommagé sur l'objectif, le pilote évitera autant que possible de s'écraser sur les maisons voisines qui sont habitées ; il essaiera d'atteindre le polygone de Vincennes ou, au pis aller, de se jeter dans la Seine... » L'« observateur » de l'avion « N », « leader » de la seconde vague de bombardement, est le capitaine Pierre Mendès-France, homme politique engagé dans les Forces françaises libres le 27 février 1942 et affecté le 3 juillet 1943 au groupe Lorraine. Le même jour, le 3 octobre 1943, d'autres « squadrons » de la RAF sont chargés de bombarder diverses centrales électriques dans l'ouest de la France. Il s'agit notamment d'immobiliser un important convoi ennemi de troupes et de matériel circulant sur la voie ferrée électrifiée de Bordeaux à Paris.

Les douze équipages sont bientôt prêts à partir. chacun comprend deux officiers –un pilote et un « observateur »– et deux sous-officiers –un radiomitrailleur et un mitrailleur. Ces 48 patriotes sont jeunes, les trois-quarts ayant moins de 30 ans. Beaucoup se sont engagés dans les FAFL dès 1940 ou 1941 et ont déjà effectué de nombreuses missions. Leurs périples pour rejoindre la France libre à Londres ou en Afrique ont souvent été longs et périlleux, certains venant de très loin (même de Polynésie). Initialement militaires ou civils, ils sont tous devenus des aviateurs expérimentés et courageux, spécialistes du vol en rase-mottes ; chacun est prêt au sacrifice de sa vie pour l'amour de la liberté et de la France.

Il est près de 12h55 quand les douze Bostons décollent deux par deux de vingt secondes en vingt secondes. Ils prennent alors le cap de leur objectif : Chevilly-Larue. (À suivre)

Un bombardier Douglas Boston III.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Forum des sports

C'est la rentrée des sports

Sportifs aguerris ou novices, adhérents de longue date, bénévoles habitués, nouveaux habitants, tous ont rendez-vous le samedi 7 septembre 2013, au gymnase Marcel Paul. Le traditionnel forum des Sports dévoile toutes les activités proposées aux Chevillais qui ont envie de s'amuser et de se dépenser.



Baskets, short, tee-shirt, sac de sport... êtes-vous prêt ? À l'instar de la rentrée des classes, celle des sportifs réserve aussi son rituel. Les accessoires, la tenue adéquate et... le rendez-vous du forum des sports. Les Chevillais en ont l'habitude, la saison sportive est lancée dans la commune à partir du premier samedi de septembre. Cette année, les portes s'ouvrent de 13h à 20h au gymnase Marcel Paul. L'occasion pour les visiteurs de découvrir le panel d'activités sportives proposées à Chevilly-

Larue. De leur côté, les associations viennent se présenter avec envie, bonne humeur et motivation. La grande majorité des inscriptions –ou, au moins, des prises de renseignements– se déroule lors du forum.

Alain Petrisans, président de la section basket-ball de l'Élan, donne un exemple : « *On souhaite lancer une école de basket pour les petits, on aura une idée du succès de l'initiative à la fin de la journée* ».

Pétanque, volley ou tir à l'arc ?

Cette journée offre donc à chacun l'occasion de se rencontrer pour discuter des modalités d'inscription, des différents créneaux d'entraînement, des dispositions à prendre les week-ends et, bien sûr, de l'activité en elle-même. Venez donc nombreux prendre connaissance des pratiques sportives multiples que proposent l'Élan et les autres associations sportives chevillaises. Tir à l'arc, gymnastique rythmique, basket-ball, football, volley-ball, athlétisme ou encore natation tiennent les rôles majeurs, mais chacun pourra trouver son bonheur avec des activités originales telles que la zumba, le Krav-Maga, la gymnastique volontaire, le multisports ou encore la pétanque, les échecs et la danse country. ●

Antoine Ginekis

Brèves de vestiaires

Un tournoi de pétanque contre la mucoviscidose

Lier plaisir et solidarité pour aider à sauver des vies. Voilà peu ou prou le résumé du tournoi de pétanque en doublettes, organisé dimanche 15 septembre. À partir de 10h au parc des sports, La Boule chevillaise, en partenariat avec l'association Stop à la mucoviscidose, attend un public nombreux pour un tournoi de pétanque. « *Les inscriptions à 3€ par joueur se font sur place* », présente Yvette Mangeant de l'association caritative. Très impliquée dans l'initiative, elle souhaite tout mettre en œuvre pour le confort des participants. « *Chacun pourra se restaurer et se rafraîchir sur place. Je m'occupe du barbecue* ». Les vainqueurs repartiront

avec une coupe. Ouvert à tous, le tournoi attend un maximum de tireurs et pointeurs ! Venez nombreux, la totalité des bénéfices sera reversée à l'association. Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. Moro, au 01 46 86 39 56 ou 09 75 91 88 57.

Les enfants invités à découvrir le tennis de table en septembre

La section tennis de table de l'Élan a déjà un programme chargé pour ce mois de reprise. À la suite du forum des Sports, le 7 septembre, les week-ends seront dédiés à divers tournois pour les enfants des écoles primaires au gymnase Marcel Paul. Si le traditionnel tournoi du club, réservé aux licenciés, débutera les festivités, samedi 14 septembre, les

autres manifestations seront dédiées aux néophytes. Dès le lendemain, élèves de CP et CE1 seront invités à s'essayer aux revers liftés, enchaînant les ateliers variés aux côtés des entraîneurs de la section. Le 22 septembre, ce sont alors les CE2, CM1 et CM2 qui tourneront autour des tables toute la journée. Le mois de découverte se clôturera avec la journée portes-ouvertes pour le « baby ping », le tennis de table adapté aux tout-petits. La découverte des premiers coups de raquette se clôturera par un goûter. « *Ces journées sont ouvertes à tous, le but étant de faire découvrir le tennis de table au plus grand nombre* », conclut l'entraîneur Philippe Georges. Pour plus de renseignements, rendez-vous au forum des sports ou par téléphone, au 06 64 91 84 00.

Basket-ball

Les jeunes basketteurs ont leur école

La section basket-ball de l'Élan se lance dans la formation dès le plus jeune âge. Les petits bénéficieront ainsi du développement important de l'école de basket dès la rentrée de septembre. Jeux, animations, entraînements et tournois sont au programme pour des sessions très pédagogiques.

« **C**est l'action prioritaire du club, cette saison ». Alain Petrisans, président de la section, veut voir de nombreux jeunes s'inscrire à l'école de basket. « Cela existait déjà auparavant mais l'on souhaite structurer et renforcer les activités. On aimerait accueillir environ 70 enfants ». Prise en charge par un entraîneur chevronné, Fabrice Lamamy, l'école de basket accueille les jeunes pousses âgées de 6 à 11 ans. « Cela correspond aux catégories baby, mini-poussins et poussins ».

Travailler les fondamentaux et... s'amuser !

« Le basket est un sport très technique, il est important de maîtriser les fondamentaux dès le plus jeune âge », poursuit le président. Les sessions intégreront ainsi

des exercices faisant travailler le dribble, le tir, la passe sous forme de jeux, concours et petits matchs. Surtout, l'école de basket doit être un lieu de plaisirs pour les enfants : « On veut proposer bien plus que de simples entraînements avec de nombreuses animations variées. Il y aura ainsi un tournoi avant chaque vacances, suivant une thématique comme Halloween ou Noël. On veut également aller voir des matchs de pro avec les enfants ». Un stage de trois jours se déroulera à la Toussaint, de même qu'un grand tournoi en fin de saison. Créer une belle ambiance tout en assurant la progression de chacun, voilà les clés de la réussite d'une école de basket pleine de promesses. L'Élan basket souhaite voir ses jeunes venir nombreux et avec le sourire. Pour cela, ils ont tout prévu. ● A.G



Coup de chapeau



Laurent Lancial sur le podium national

Le tir 3D se porte bien à Chevilly-Larue ! Cette discipline consiste à tirer sur des répliques animales et non des cibles en deux dimensions ; une activité de précision installant les archers au plus proche des conditions de

la chasse, en pleine nature, dont la saison se déroule d'avril à août. Le week-end du 17 et 18 août se tenaient ainsi les championnats de France de tir 3D. Au château de Candé, près de Tours, c'est Laurent Lancial qui a tiré son épingle du jeu, obtenant une très jolie 3^e place. Concourant au sein de la catégorie Arc chasse vétéran, le Chevillais a terminé la première journée en 4^e position, sur les 35 inscrits. Il a élevé son niveau le lendemain, afin de grimper d'une place, synonyme de médaille bronzée et d'un podium national. Une première pour cet archer émérite et une belle performance pour le club chevillais en cette fin de saison pour le tir 3D. A.G

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 8 septembre

Pong
7, avenue
Aristide Briand
L'Hay-les-Roses
01 46 64 47 09

Ghemri
25, boulevard de
Stalingrad
Thiais
01 46 82 98 51

Dimanche 15 septembre

Charcot
10, rue du
Docteur Charcot
Fresnes
01 46 60 05 85

Godet
1, rue de la
Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique **Infos les plus demandées**
> **Pharmacies de garde**

Dimanche 22 septembre

Pomarede
10, place Pierre
et Marie Curie
Fresnes
01 46 66 18 31

Dimanche 29 septembre

Hassim
34, avenue
de la Division
Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Dimanche 6 octobre

Meguader
16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

État civil

Du 1^{er} juin au 31 juillet 2013

Naissances

- Nour Fassi
- Mohyra Hoffmann
- Maylane Bonnemaïson
- Swann Chasseloup
- Luna Fleury
- Camille Gogat
- Inaya Mathurin
- Alan Ludomir
- Nassim M'Houssini
- Ruben Aldave Masson
- Marwane Aouci
- Kamil Azzat
- Shaïne Bannani
- Fatima Bettayeb
- Dordeley Elize-Dorante
- Cameron Fofana
- Sabri Ghandour
- Fizaan Jabbar

- Habib Mahious
- Myla Mathieu
- Farhata Moussa
- Myriam Ouchrif
- Lia Pauchard
- Amsha Rajeswaran
- Amsan Rajeswaran

Mariages

- Coralie Leblanc et Nicolas Cheron
- Cristina Rodrigues Vieira et Olivier Bourger
- Gemma Cansino et Hossein Mader
- Julie Clerbout et Steeve Hibon
- Frédérique-Rose Otayek et Ibrahim Dosso
- Ana Messeder

- Mattoso Camara et Luc Garnier
- Heyling Herrera Valle et Hector Riviere
- Anne-Sophie Garas et Hervé Ratier
- Valérie Briand et Tri Le Ba
- Carole Veber et Frédéric Gilbertas
- Élise Spoutil et François Boutin

Décès

- Gilberte Le Page
- Raymond Darrac
- Émile Jacquot
- Josiane Loubet
- Jacqueline Pinot
- Tahar Bouada
- Nicolle Estiot
- Sylvie Houssier
- Yveline Roger
- Sadia Zemiti

UNE URGENCE MÉDICALE ?

le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité

96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Jusqu'au 20 décembre

Enquête sur le logement

L'Institut national de la statistique (Insee) réalise une enquête sur le logement. Quelques ménages chevillais seront sollicités pour y répondre, un enquêteur de l'Insee prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous rappelons que les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Santé

Séances de vaccinations gratuites



Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves.

Des séances de vaccinations gratuites et sans rendez-vous sont organisées à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami) le mercredi 9 octobre, le jeudi 28 novembre et le jeudi 19 décembre de 14h à 18h.

Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

- ▶ **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**
- ▶ **mardi de 13h30 à 18h30**
- ▶ **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**
- ▶ **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2013 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 4 septembre / 2 octobre

Secteur 2 : 18 septembre

Secteur 3 : 25 septembre

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :
Les mercredis 4 et 18 septembre, 2 octobre
Secteur 2 & 3B :
Les mercredis 11 et 25 septembre

▶ **Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.**
Le calendrier complet de l'année 2013 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Environnement.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) agent de surveillance de la voie publique
- ▶ Un(e) gestionnaire applications métiers pour le service informatique (h/f) ;
- ▶ Un(e) responsable hygiène des locaux ;
- ▶ Un(e) chef de fabrication pour le service restauration ;
- ▶ Un(e) agent auprès de jeunes enfants pour le service Petite enfance (h/f).

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville :
www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).



SOS Rentrée

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP ou en BTS ? Avec le Conseil général, l'équipe de SOS Rentrée vous aide dans vos démarches. Prenez rendez-vous au pôle Jeunes adultes au service municipal de la Jeunesse (15, rue Henri Cretté – 01 46 87 97 65) et apportez les documents suivants :

- bulletins scolaires de l'année écoulée
- relevé de notes d'examen
- courriers échangés avec l'Éducation nationale
- copie des vœux Ravel si vous souhaitez vous orienter vers l'enseignement supérieur.

N'attendez pas pour agir !

À partir du 23 septembre

Fermeture temporaire du Pôle emploi de L'Haÿ-les-Roses

À compter du 23 septembre, de très importants travaux d'aménagement seront mis en œuvre dans l'agence Pôle emploi de L'Haÿ-les-Roses à laquelle sont rattachés les Chevillais. Cette dernière sera donc fermée jusqu'à la fin des travaux qui dureront jusqu'en mai 2014. D'ici sa réouverture, les Chevillais sont invités à se rendre à l'agence d'Arcueil pour effectuer leurs démarches.

Pôle emploi d'Arcueil

5-7 rue Aspasia Jules Caron, 94110 Arcueil

Solidarité

L'association Accueil des familles de détenus recherche des bénévoles

Depuis plusieurs années, l'association Accueil des familles de détenus à Fresnes (ADFA) assure des permanences auprès des familles qui visitent leurs détenus à la maison d'arrêt de Fresnes. L'association dispose d'un local chaleureux dans l'enceinte de la prison pour accueillir les familles. En servant de lien avec le service pénitentiaire, l'ADFA peut ainsi écouter, soutenir et informer les familles.

Près de 250 familles sont ainsi régulièrement accueillies du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 8h à 16h.

L'ADFA recherche des bénévoles pour assurer cet accueil. Si vous êtes intéressés, contactez Catherine (06 70 74 03 22) ou Françoise (06 13 73 85 69).

Permanences impôts

▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.

(4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

▶ Tous les samedis de 9h à 10h.

Permanences du correspondant du parquet

▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30

▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.
Fermeture du 12 au 30 août inclus.

▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.
(01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

▶ Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) ont lieu les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.

▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.

▶ Contact et renseignements : cnlsorb-saus94550@orange.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>